



Journée Internationale de l'Arbre 2023

Le REPAR présent à la célébration
à Yaoundé !



One health
Une activité statutaire
du REPAR-Tchad

SIDES EVENTS

Rétro



Conférence Internationale du REPAR Afrique Centrale
Libreville du 27 au 28 février 2023

LA GRANDE INTERVIEW

" Les principales
conclusions
et recommandations
sont satisfaisantes
et même très
encourageantes. "

Dr Cloto NDIKUMAGENGE
Directeur du CIFREDD, Modérateur





L'engagement des Parlementaires garantit l'inclusivité
et l'efficacité des législations et des politiques en
matière de gestion durable des forêts et des ressources
naturelles d'Afrique centrale



Sommaire

Editorial..... 4 - 5

Rétro..... 6 - 19

- Sides Events - Commitments in conservation and valorisation of biodiversity..... 6
- Coopération sous-régionale..... 8
- Modèle économique de valorisation des ressources naturelles en lien avec la réforme de la CEEAC..... 10
- Improvement of forest governance..... 12
- Finance climatique..... 13
- Session spéciale sur l'expérience Gabonaise..... 15
- Behind closed doors..... 16
- La Grande Interview..... 18

Déclaration de Libreville..... 20

News..... 22 - 25

- 2023 International Tree Day..... 22
- World Parliamentary Forum 2023..... 23
- Consolidation de la gestion comptable..... 24
- Accord d'Arrangement d'Etablissement avec le Gouvernement de la République du Cameroun..... 25
- CONGO BASIN : need for more funding to let 'lungs of africa' breathe..... 25
- African ngos unite for great ape conservation in central africa sub region..... 25

Libreville Declaration..... 26

Actualités..... 28 - 31

- One health / Une seule santé..... 28
- LANDCAM..... 29
- Convention sur la Diversité Biologique..... 30
- Sustainable Development Goals (SDGs)..... 30

Declaración de Libreville..... 32

REPAR inside..... 34 - 35

- Labour Day 2023..... 34



6



14

- REPAR Sport..... 36

Déclaration de Libreville..... 38



23



31



37

REPAR NEWS

Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale

B.P. : 4954, Yaoundé

Tél. : (+237) 222 23 87 15 / 677 67 95 63

E-mail : reparregional01@gmail.com

www.repar-afriquecentrale.org

N° 019 - Mars 2023

EQUIPE DE PRODUCTION

Directeur de Publication : Honorable Jean Jacques ZAM, Coordonateur Régional et National du REPAR

Conseiller Editorial : Theophile BEKONO SAMBA, Secrétaire Technique Permanent du REPAR

Contrôle de l'orthodoxie Editoriale : Joseph Marie FOUA NDI, Conseiller Diplomatique

Rédacteur en Chef : Armand Patrice EDJONGOLO, Responsable de la Communication du REPAR-AC

Rédacteur en Chef-Adjoint : Marie TONGOR PELIANWOH, Chef de la Cellule de Communication du REPAR-Cam

Rédacteurs : Armand Patrice EDJONGOLO, Marie TONGOR P., Mathurin ESSAMA E., Marie Odile NKOUE, VOMA Ralph NTUNGWEN, Stephane NLATE, Gabin MBITA, Maxwell NJU'U, Siddik NJOYA, Bernadette MANGA ANYOUZOA, Nina ELLA, Derrick ZAMBE Z., Laurent ELLO, Louis EBANA N., Daniel Patrick AVINA ONDOA, Thierry E. MENGUE III, Ingrid BIWOLE, Dr Armel B.MBAH, Nahée C. NIANGUYA B., J. Mily AFOUMOU E., Clarisse NDONGO N., Stéphane ASSAM A., Linda ASSOMO, Vérica ABEM, Françoise N. BINGO, Jean Patrick EVINA, Catherine Manga E., Max C. MINFE'E M. Camille ATANGANA M., N. Florence MFOULOU, Rose Jocelyne Ebah.

Traduction : VOMA Ralph NTUNGWEN, Daniel Patrick AVINA ONDOA, Laurent ELLO.

Infographie : NDOUN KONA DAVID BERNARD - 696 48 84 89



Honorable Jean-Jacques ZAM

Coordonnateur Régional du REPAR / Coordinador Regional de la REPAR

Après la 3^{ème} Conférence Internationale du REPAR, le temps de la moisson...

Pas si loin... les carillons de la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale dont Libreville a abrité les assises du 27 au 28 Février 2023 résonnent encore dans nos esprits. Les différents échanges résultant des communications scientifiques, des déclarations et résolutions politiques ont permis de tisser autour du REPAR, une toile pour lui servir de rampe de lancement vers l'atteinte d'un nouveau paradigme de sa dynamique. A cet égard, 2023 devrait servir de repère pour la définition et l'adoption d'un plan de vol vers un horizon radieux.

La Coordination Régionale du Réseau a pris la pleine mesure des enjeux pour bâtir sa posture présente et celle de demain. Celle-ci se doit de répondre avec la plus grande efficacité, aux multiples attentes placées en elle. Le challenge est très important en raison du mandat reçu des Présidents de Chambres de la sous-région au cours des huis clos organisés en marge des travaux. Consolider son encrage institutionnel, c'est assurément une source de motivation qui va désormais servir de leitmotiv pour accroître et mieux apprivoiser son champ d'action. Le REPAR a véritablement pris à bras le corps cette donne. Ses premiers pas dans ce sens, l'ont

conduit à adopter récemment son PTA 2023. Le choix du thème arrêté **"Mise en œuvre du Cadre Mondial post 2020 sur la Biodiversité en Afrique Centrale, une priorité du REPAR pour l'année 2023"** est adossé à cette ambition.

Cette année connaîtra donc le lancement d'une série d'activités susceptibles à terme, de porter davantage "la voix de Libreville". Dans cette marche, l'appui de nos partenaires techniques et financiers est essentiel, ainsi que toutes contributions d'accompagnement dans cette démarche de capitalisation des recommandations de la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires. Les piliers de l'action du Réseau corroborent l'approche de la collaboration et soutiennent l'élargissement de ses perspectives sous-régionales et nationales au sein des Parlements des pays membres.

Tras la 3^{ra} Conferencia Internacional de la REPAR, el tiempo de la cosecha...

No muy lejos..., los carillones de la 3^{ra} Conferencia Internacional de los Parlamentarios sobre la gestión sostenible de los ecosistemas forestales de África Central que Libreville acogió del 27 al 28 de febrero de 2023, aún resuenan en nuestras mentes. Los diferentes intercambios resultantes de las comunicaciones científicas, declaraciones y resoluciones políticas permitieron tejer alrededor de la REPAR, una red para servir de la plataforma de lanzamiento hacia el logro de un nuevo paradigma de su dinámica. En este sentido, 2023 debería servir de referencia para la definición y adopción de un plan de vuelo hacia un horizonte radiante.

La Coordinadora Regional de la Red ha tomado la plena medida de los desafíos para construir su postura presente y la del mañana. Debe responder con la mayor eficacia a las múltiples expectativas puestas en ella. El desafío es muy importante por el mandato recibido de los Presidentes de las Cámaras de la subregión durante las sesiones a puerta cerrada organizadas al margen de los trabajos. Consolidar su anclaje institucional, es sin duda una fuente de motivación que a partir de ahora servirá de leitmotiv para aumentar y domesticar mejor su campo de acción, la REPAR ha tomado

realmente en la mano el cuerpo esta desafío. Sus primeros pasos en este sentido, lo llevaron a adoptar recientemente su Plan de Trabajo Anual 2023. La elección del tema acordado **"implementación del Marco Mundial post 2020 sobre la biodiversidad en África Central, una prioridad de la REPAR para el año 2023 "**, está respaldada por esta ambición.

Este año conocerá el lanzamiento de una serie de actividades susceptibles a largo plazo, de llevar más lejos "la voz de Libreville". En esta marcha, el apoyo de nuestros socios técnicos y financieros es esencial, así como todas las contribuciones de acompañamiento en este proceso de capitalización de las recomendaciones de la 3^{ra} Conferencia Internacional de parlamentarios. Los pilares de la acción de la Red corroboran el enfoque de la colaboración y apoyen la ampliación de sus perspectivas subregionales y nacionales en el seno de los Parlamentos de los países miembros.

Sides Events



Conférence Internationale du REPAR Afrique Centrale
Libreville du 27 au 28 février 2023



Commitments in conservation

From 27 to 28 February 2023 about 300 participants (Experts, NGOs, Civil society leaders, the private sector, and research institutes etc.) from central Africa and the world at large, took part in the 3rd edition of the International Parliamentary Conference on Sustainable Management of Forest Ecosystems in Central Africa". The conference took place in Libreville (Gabon), on the theme: "Parliamentary actions relative to emerging environmental challenges in the sub-region.

This conference was held in a context marked by an evolution of the international climate agenda since CoP26 held in Glasgow. The latest major developments arising from COP27 in Sharm-el-Sheikh, were the conclusion of negotiations on the adoption of the new Global Biodiversity Framework and an unprecedented proliferation for almost a decade of international declarations on the Congo Basin.

The stakes of this edition were higher than the previous one, due to the increasing complexity of the problems. They were linked to emerging concerns such as: the rapid loss of biodiversity, the climate crisis, desertification, the dramatic drying up of the Lake Chad, large-scale land acquisitions, the conversion of forests for other uses, the rise of human-wildlife conflicts, the issue of transhumance and cross-border cooperation,

the issue of One Health, the issue of wood processing food and nutritional security in the States of the sub-region. These concerns now call for more sustained parliamentary and governmental action.

Amongst the subjects discoursed in this edition was: Climate commitments, Economic models of valorisation of natural resources in line with



and valorisation of biodiversity

ECCAS reforms, Amelioration of forest governance, Sub-regional cooperation and Commitments in conservation and valorisation of biodiversity. These subjects were discoursed in commissions made up of parliamentarians and experts. In the Commitments in conservation and valorisation of biodiversity commission debates between Parliamentarians of REPAR, Traditional rulers and experts from WWF, COMIFAC Biodiversity, UNDOC, AWF, RECTRAD and CED was intense after a series of presentations from experts.

Debates focused on problems encountered in conservation of the biodiversity. Parliamentarians from the DRC showed much interest in environ-

mental disasters orchestrated by exploiters, conflicts between local communities and conservators, environmental crime, structures responsible for identifying and prosecuting these crimes and how to contact such structures. Chadian parliamentarians on their part questioned the need to keep protecting areas that have lost their conservation value. On the other hand, traditional rulers (H.M Senator Lekunze Andreas Nembo and H.M Bruno Mvondo) insisted on the consequence of poverty on protected areas; the need to integrate secret forest in protected areas, and to protect products emanating from protected areas.

At the end these debates a series of recommendations were made that insisted on: the need for experts to help parliamentarians enact laws on environmental conservation; the need for Africans to move out from colonial heritage in terms of conservation and valorisation of biodiversity; the need for benefits from conservation and valorisation of biodiversity to be equitably shared; the implication of all parties especially local communities living around conserved areas in the Conservation and valorisation of biodiversity and to support research centres in finding solutions relative to man/animal conflicts.

Voma R

Coopération sous-régionale

Cinquième parmi les six commissions au programme de la conférence, la Coopération sous régionale a fait l'objet de débats dans la salle Jean Hilaire AUBAM du Plais Omar BONGO ONDIMBA. Pour faciliter l'assimilation des participants, la thématique Coopération sous régionale a été éclatée en quatre sous thématiques à savoir : la reconnaissance du Bassin du Congo comme bien public international et mise en œuvre des déclarations internationales sur le bassin du Congo ; la Collaboration CEEAC-COMIFAC ; l'Harmonisation des politiques sous régionales et la Diplomatie Parlementaire et le renforcement du statut du REPAR.

Le modérateur NCHOUTPOUEN CHOUAIBOU, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, a ouvert les échanges par un exposé liminaire ressortant à la fois les enjeux de la Conférence en lien avec le thème de la Commission, les objectifs, les résultats attendus et la méthodologie à mettre en œuvre durant les travaux.

L'un après l'autre, les experts se sont succédés à la tribune. Intervenant en premier lieu, le Dr Richard EBA'A ATYI, Coordinateur Régional du Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) a exposé sur « la reconnaissance du Bassin du Congo comme bien public international et la mise en œuvre des déclarations internationales sur le Bassin du Congo ». Selon l'intervenant, le Bassin du Congo est riche en ressources biologiques et services écosystémiques de forêts. Il joue un important rôle dans la régulation du climat mondial. Toutefois, a souligné l'expert pour le regretter, malgré ces services rendus à l'humanité, la sous-région reçoit moins de 2% de la finance climatique mondiale. Aussi a-t-il préconisé de susciter une reconnaissance de la valeur de ces forêts au niveau international afin que les efforts de conservation consentis par nos États soient récompensés.

Emboitant le pas du Dr Richard EBA'A ATYI, les Parlementaires ont montré un certain intérêt aux questions relatives au statut de bien public international, au faible appui en ressources financières allouées aux États du Bassin du Congo

et du rôle central du massif forestier du Bassin du Congo en terme climatique et de séquestration de carbone.

Pour la deuxième sous thématique « la collaboration CEEAC et COMIFAC » et le troisième « l'harmonisation des politiques forestières et environnementales », le modérateur a lui-même assuré les communications. De l'exposé de M. NCHOUTPOUEN CHOUAIBOU il ressort que la COMIFAC est une Institution Spécialisée de la CEEAC conformément à la Décision N° 31 / CEEAC / CCEG / XIII / 07. De ce fait, elle est chargée de mettre en œuvre des politiques forestières et environnementales de la Communauté conformément à la Décision N°08/CEEAC/CCEG/XIX/21. C'est à ce titre que la COMIFAC reçoit des subventions de la CEEAC pour la mise en œuvre de ces activités. En vue de renforcer la collaboration entre les deux Institutions, l'expert a annoncé que les échanges étaient en cours dans l'optique de la mise en place d'un cadre de concertation permanent visant l'opérationnalisation de ces décisions.

La communication du modérateur a par ailleurs

porté entre autres sur les services écosystémiques que fournissent les forêts du Bassin du Congo, la riche biodiversité de la sous-région, les menaces auxquelles elle est confrontée et les besoins socioéconomiques des populations. A la fin de son propos, M. NCHOUTPOUEN CHOUAIBOU loue l'engagement politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays d'Afrique centrale, pour la gestion concertée des écosystèmes forestiers. Celle-ci est matérialisée par l'adoption d'un Traité pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes des forêts d'Afrique Centrale et l'institution de la COMIFAC en février 2005 à Brazzaville, l'adoption du Plan de convergence dont l'axe N°1 porte sur l'harmonisation des politiques forestières et environnementales d'Afrique Centrale. Cet axe ayant enregistré un taux de réalisation très élevé, la COMIFAC est devenue l'Institution de référence en matière d'harmonisation des politiques forestières et environnementales. Ces présentations ont amené les Parlementaires à l'évidence de la nécessité de la mise en place d'un Parlement communautaire de la CEEAC et d'un renforcement des ressources financières de la COMIFAC.



Le dernier sous thème « la Diplomatie parlementaire et renforcement du statut du REPAR », a été présenté par l'Honorable Angélique NGOMA, Député au Parlement Gabonais et 1er Vice Coordonnateur du REPAR-AC. Pour étayer son propos, l'Honorable NGOMA s'est appuyée sur le rappel des textes fondamentaux du REPAR et sa collaboration avec les Institutions sous régionales telles que la CEEAC et la COMIFAC. En raison du niveau encore embryonnaire de la diplomatie parlementaire en Afrique centrale et du peu d'initiatives interparlementaires à l'échelle sous régionale voir Africaine, l'exposante a interpellé les Parlementaires sur les enjeux qui transcendent les frontières nationales, sous régionales et internationales, lesquels impactent sur la vie des populations. L'honorable Angélique NGOMA met un point d'honneur sur le rôle de la diplomatie parlementaire dans la coopération

sous régionale et la nécessité d'impliquer les parlementaires dans les négociations internationales.

En plus des points soulevés durant l'exposé, les participants ont aussi échangé sur les problèmes qui leur tiennent à cœur à savoir : le faible taux des ressources financières allouées aux pays de la sous-région en matière de conservation, de valorisation des écosystèmes forestiers et de la biodiversité, le problème fondamental des retombées issues des négociations pour les Etats du Bassin du Congo et la faible consommation des ressources disponibles auprès des bailleurs de fonds internationaux, du fait de la complexité des procédures y relatives. Ces moments de réflexion ont été sanctionnés par des recommandations.

Laurent Claude ELLO

Cooperación subregional

« Sin embargo, señaló el experto para lamentarlo, a pesar de los servicios prestados a la humanidad, la subregión recibe menos del de 2% de las finanzas climáticas mundiales. »

Sub-regional cooperation

« However, the expert stressed in regret , despite these services rendered to humanity, the subregion receives less than 2% of global climate finance. »



Modèle économique de valorisation des ressources

La thématique 3 en débat dans la salle Etienne ADJANOPOLO sise au 2^{ème} étage du palais Léon MBA, a fait l'objet d'échanges approfondis. Les discussions ont donné lieu à la formulation de recommandations. Le modérateur Remy MUKONGO, Expert en charge de l'économie forestière et de la GDF à la CEEAC, a su jouer de son savoir-faire, pour tirer le meilleur des participants. Sa démarche a consisté à planter le décor en faisant le rappel des axes et des produits du plan stratégique indicatif à moyen terme 2021-2025 de la commission de la CEEAC et des articulations du modèle économique de valorisation sus-évoqué.

Cette thématique a permis de poser deux problèmes à savoir : i) la transformation structurelle de l'économie des ressources naturelles et la

promotion de l'économie verte, de l'économie bleue et, ii) la Valorisation du bois énergie.

Le premier problème avait trait à la directive de l'Union Européenne sur l'interdiction de l'importation de plusieurs produits, à l'instar du cacao et du soja, considérés comme causes de déforestation. Sur cette question, Nicaise MOULOMBI dans sa communication a proposé (i) la création du forum des parlementaires des trois bassins, (ii) la création du Réseau des parlementaires des trois bassins forestiers tropicaux et (iii) la signature du MOU : Protocole de collaboration avec les Parlements européens, ASEANE (équivalent CEEAC), américain, Australien, et Nouvelle Zélandais, qui partagent avec l'Afrique centrale les mêmes écosystèmes forestiers tropicaux. Pour compléter ce tableau, Nicaise MOULOMBI

propose de lancer un plaidoyer international de développement de la diplomatie environnementale, éco-agricole et nutritionnelle des parlementaires.

Le deuxième problème abordé par M. ABDON AWONO, montrait l'importance du bois d'énergie dans la vie des populations de la sous-région et son impact sur l'environnement. L'exposé était articulé autour de : (i) la définition du bois énergie, (ii) l'état des lieux de cette ressource, (iii) les échanges du bois énergie au plan global et (iv) la contribution du bois énergie à la transition énergétique de la France. Tout en prenant pour exemple le cas de MAMPU en RDC qui promeut le développement de la filière bois énergie dans la sous-région, M. ABDON AWONO a reconnu que l'exploitation dudit bois connaissait une évolution remarquable en Afrique Centrale. Il a cependant souligné pour le regretter, que son potentiel reste largement influencé par l'exploitation informelle. Pour l'Afrique Centrale, a-t-il déclaré, il souhaite que la restauration des paysages soit orientée par une gouvernance fondée sur le choix éclairé des communautés locales, dont la vision prendra sans doute en compte leurs besoins en énergie et que soit associée à la question du bois énergie, celle de la sécurité alimentaire à l'instar de ce qui se fait déjà à MAMPU en RDC. Au terme de l'exposé, les Parlementaires ont voulu

Modelo económico de valorización de los recursos naturales en relación con la reforma de la CEEAC

« Para África central, . . . la restauración de los paisajes esté orientada por una gobernanza basada en la elección informada de las comunidades locales, cuya visión tendrá sin duda en cuenta sus necesidades energéticas y que se asocie a la cuestión del BE, la de la seguridad alimentaria, como ya se hace en MAMPU en la RDC. »

Improvement of forest governance



The thematic session on improving forest governance welcomed, as was to be expected, many participants. The stakes of this theme is at the centre of international meetings. It is linked to the 3rd International Conference of REPAR. The specificity of this commission is also to have recorded the presence of the participants of all the delegations present in Libreville. In the course of the works (held at the committee room of the SENATE of Gabon) the moderator Delphin MAPAGA, DG of Environment at the Ministry of Water and Forests of Gabon, presented the challenges the sub-region is facing in terms of forest governance. These vary from one country to another and mainly concern the strengthening of existing legal instruments, pacification of

naturelles en lien avec la réforme de la CEEAC



savoir davantage :1°) comment faire pour améliorer la part du continent africain dans le commerce du bois énergie (BE) ? 2°) comment promouvoir la contribution du bois énergie sans compromettre l'environnement notamment dans les pays à petites superficies ?

Nicole ADOUBE

Economic model for the valorization of natural resources in connection with the reform of the ECCAS

« For Central Africa, ... the restoration of landscapes is guided by a governance based on the informed choice of local communities whose vision will undoubtedly take into account their energy needs and that is associated with the issue of Wood = wood energy, that of food security as is already being done in MAMPU in the DRC. »

conflict zones, settlement of forest conflicts and the consideration of the aspirations of indigenous and local populations in the various processes.

Two presentations were made on forest governance. The first insisted on the integrated management of forest resources and certification presented by Edwige EYANG EFFA, Research Associate at IRET /CENAREST. The second, on Protected areas in Central Africa and Economic development: towards land use conflicts by Florence PALLA,

Coordinator of the Strengthening and Institutionalization Project of the Central African Forest Observatory (RIOFAC).

The participants learned from both presentations that forests play an essential role in preserving global social and ecological balances. To cope with increase in deforestation, sustainable management of forests and Protected Areas has become an absolute necessity. Thus, it is imperative to make the integrated management

of forest and maritime resources and the development of tools to support this action a priority for States. In this sense, recommendations worthy of interest have been made to decision-makers.

D. MANGA ANYOUZOA

Mejora de la gobernanza forestal

« Para hacer frente a la progresión de la deforestación, la gestión sostenible de los bosques y de las áreas protegidas se ha impuesto como una necesidad absoluta. De ahí que sea imperativo hacer la gestión integrada de los recursos forestales y marítimos y del desarrollo de las herramientas para apoyar esta acción, una prioridad de los Estados. »

Compromiso con el clima



Climate commitments

« In the same vein, it is urgent to establish in the subregion a mechanism for the capture and equitable distribution of resources from climate finance, the carbon economy allowing, among other things, to promote the use of renewable energies. »

La 27a Conferencia de las Partes de la Convención Marco de las Naciones Unidas sobre el Cambio Climático (COP27CCNUCC) se celebró siete años después de la adopción del Acuerdo de París sobre el clima. Constituyó un momento crucial de concreción de los compromisos climáticos suscritos por la comunidad internacional en la ciudad capital francesa. Se trataba principalmente de crear un fondo para pérdidas y daños, destinado a indemnizar a los países menos contaminantes, los menos responsables de la degradación del clima, y sin embargo, más vulnerables a los desastres climáticos. De la CoP27CCNUCC, surgió de forma consensuada un compromiso planetario que preconiza una reducción significativa de la degradación de los bosques de aquí a 2030, y un mayor apoyo a las políticas de restauración y ordenación sostenible del patrimonio forestal.

En cuanto a la cuenca forestal de África central, la principal preocupación durante la CoP mencionada fue garantizar la implementación de los procesos de REDD+ Bonn Challenge y AFR100. También era necesario garantizar una adecuación entre los fondos climáticos y los esfuerzos de lucha contra la desertificación y la

gestión sostenible de los recursos hídricos. En el mismo orden de ideas, era urgente establecer en la subregión un mecanismo de captación y una distribución equitativa de los recursos procedentes de las finanzas climáticas y de la economía del carbono, a fin de promover, entre otras cosas, el uso de las energías renovables. Durante los trabajos de la 3ra Conferencia Internacional de los Parlamentarios que se desarrollaron del 27 al 28 de febrero de 2023 en Libreville, estas diferentes preocupaciones fueron objeto de intercambios en el de la comisión consagrada a los « compromisos sobre el clima ». La sala “Georges Damas ALEKA” de la Asamblea nacional de la Republica Gabonesa, acogió una actividad paralela sobre este tema.

Se dio la oportunidad a los diferentes participantes, en particular parlamentarios, representantes de las administraciones sectoriales, instituciones internacionales, organizaciones no gubernamentales, la sociedad civil y expertos, de compartir buenas prácticas y experiencias vividas por los países de África central en la aplicación de sus respectivas políticas climáticas.

Bajo la moderación de Honorable Rodrigue

ABOUROU OTOGO (Diputado en la Asamblea Nacional de Gabón), este actividad paralela ha permitido iniciar una reflexión en relación con seis temas desarrollados por diferentes expertos. Se destacan: las conclusiones de la 27a Conferencia de las Partes (CdP27/COP27) de Charm-El-Cheik sobre enl clima presentadas ; las dinámicas de la aplicación de la Convención Marco de las Naciones Unidas sobre el Cambio Climático (CCNUCC), el Acuerdo de París, las Contribuciones Decididas de las Naciones (CDN), los procesos REDD+ y las finanzas climáticas; el proceso de compromiso de los parlamentarios de la REPAR sobre las finanzas climáticas; la implementación del BONN Challenge y de la AFR100; la lucha contra la desertificación y la gestión sostenible de los ecosistemas de agua dulce en Gabón.

Después las comunicaciones, los intercambios permitieron formular recomendaciones con vista a la puesta en marcha de una dinámica colectiva de negociación medioambiental en la subregión.

NJOYA Siddik

Finance climatique

Le REPAR appelle à un rééquilibrage de la répartition

Le Réseau a ouvert cette réflexion pour que l’Afrique Centrale tire le meilleur profit des avantages découlant de la conservation et de la gestion durable de son riche potentiel environnemental.

Quel parti l’Afrique centrale tire-t-elle des précieux services écologiques et climatiques rendus à la Communauté internationale ? La question examinée dans le cadre de la Commission Engagement climat de la 3^{ème} Conférence internationale du REPAR, mérite d’être posée au regard de la considération grandissante dont la Sous-région fait l’objet dans le glossaire laudateur des négociations environnementales en cours. Le bassin forestier du Congo fait en effet figure d’aire de répartition d’une exceptionnelle et riche biodiversité, de principal poumon de la biosphère, et de patrimoine commun de l’humanité. Ce classement international résulte certes du riche potentiel naturel de la Sous-région, mais davantage des onéreuses politiques de conservation et de gestion durable de ressources environnementales consenties par les pays d’Afrique centrale.

Les couronnes de roses sus décrites ne suffisent pourtant pas à occulter la portion congrue de finance climatique réservée aux pays de référence. L’État des Forêts d’Afrique Centrale, édition 2021, révèle que le Bassin forestier tropical du Congo, revêtu de ses réputations internationales, ne reçoit paradoxalement que 11,5 % de fonds climatiques, pendant que l’Amazonie s’en sort avec 34 %, et Bornéo Mékong 54,5 %. Pour le REPAR qui réfléchit à la question sous l’encadrement technique du PNUD et de l’Observatoire National sur les Changements climatiques du Cameroun, l’analyse de ce constat saisissant ne saurait se

limiter à la seule étiologie du phénomène. Il faudrait encore, dans une perspective diplomatique communautaire, que les Parlements de la Sous-région s’engagent à promouvoir un rééquilibrage international de la répartition des fonds climat, à encourager les gouvernements à développer les capacités endogènes d’éligibilité aux fonds souhaités, et à mettre sur pied un mécanisme communautaire d’accès et de répartition équitable desdites ressources en Afrique centrale.

Pourquoi l’Afrique centrale, reconnue principal poumon de la biosphère et conductrice d’onéreuses politiques environnementales, reçoit-elle un si faible quota de fonds climat ? La réponse à cette question pourrait revêtir des aspects à la fois structurels, institutionnels et internationaux. En termes de limite structurelle, l’Afrique centrale serait victime de l’impréparation des États à l’éligibilité aux fonds climatiques. Leurs modes de production et de consommation demeurent fortement émetteurs de gaz à effets de serre. La préparation des pays au bénéfice des ressources climatiques signifie premièrement, que chaque pays candidat développe préalablement des capacités endogènes de planification et de budgétisation de la lutte contre les changements climatiques ; qu’en seconde analyse, le pays concerné développe préalablement des capacités endogènes d’accès et d’utilisation de différents types de financements climatiques, issus aussi bien de ressources nationales, internationales ou privées ; qu’en troisième lieu, ledit pays

développe préalablement des capacités endogènes d’utilisation des climatiques dans l’optique de la transformation des modes de production et de consommation, de manière à les rendre sobre en carbone et en émission des gaz à effets de serre ; et qu’en quatrième instance enfin, le pays de référence développe préalablement des capacités endogènes de rapports scientifiquement établis, permettant de mesurer, de notifier et de vérifier le type de financement, l’utilisation faite des ressources débloquées, et l’efficacité des actions climatiques engagées aux niveaux national, régional et mondial. Au final, l’impréparation de chaque pays culmine à l’impréparation de toute la Sous-région. D’où l’incapacité structurelle généralisée de l’Afrique centrale à accéder aux ressources climatiques. Au plan institutionnel, on note un foisonnement de structures d’ascendance intergouvernementale ou issues de la Société Civile dans la Sous-région. Lesdites structures se disent officiellement soucieuses d’encourager la gestion durable des Ecosystèmes forestiers, l’amélioration de la résilience des populations riveraines aux stress climatique. A l’observation cependant, le cahier de charges des Institutions sus visées ne se préoccupe nulle part explicitement de la problématique de l’accès des pays de la sous-région aux fonds climatiques. Ce silence assourdissant sur une question aussi essentielle relève-t-il du hasard ou d’une stratégie volontairement mise en œuvre par les acteurs dominants ?



Il demeure néanmoins qu'au plan internationale, les difficultés d'accès des pays d'Afrique centrale aux fonds climatiques sont imputables aussi bien aux pays industrialisés qu'aux pays victimes eux-mêmes. Pour ce qui est des pays industrialisés, ceux en développement relèvent comme des stratégies délibérées de complexification des procédures d'accès aux fonds d'adaptation aux changements climatiques, pendant que les exigences se rapportant aux pratiques d'atténuation s'accroissent indéfiniment. A cette mauvaise foi s'ajoute le refus des pays développés de mettre en œuvre l'Art 5 de l'Accord de Paris, relatif au soutien financier à apporter aux pays vulnérables dans la lutte contre les effets des changements climatiques.

A ces attitudes négatives et manifestement concertées des pays riches, les Gouvernements d'Afrique centrale opposent des stratégies diplomatiques individualistes, cousues d'insuffisances et d'inexpériences techniques, qui les condamnent à perdre le poids réel du Bassin forestier du Congo dans les négociations environnementales. Ainsi, au lieu d'être en position de poser des conditions à la mesure des services écologiques et climatiques rendus à l'humanité par ledit Bassin forestier, les pays d'Afrique centrale se laissent finalement dicter la conduite et imposer les modalités, le volume et le rythme de mise à disposition des moyens financiers internationaux de lutte contre les changements climatiques. Face à ce contexte diplomatique défavorable pour la Sous-région, le REPAR estime qu'il faille avantageusement sensibiliser les gouvernements sur le caractère communautaire de la forêt en débat, et la nécessité d'en parler d'une voix unifiée sur la scène mondiale. Que lesdits Parlements, traits d'unions entre Gouvernements et communautés soient mobilisés pour plaider efficacement en faveur de l'adoption de mesures internes et sous régionales de capacitation technique des pays. Ils devraient également travailler à la promotion d'un juste accès de l'Afrique centrale à la finance climatique. Il leur restera la charge de sensibiliser les populations en vue de l'adoption de modes de production et de consommation sobres en carbone.

Dans cet ordre d'idées, le REPAR vient de mettre en chantier un Projet dont l'objectif global serait d'aider les parlementaires à élaborer des arguments de pertinence et à mettre en œuvre des stratégies efficaces susceptibles d'encourager les Gouvernements d'Afrique centrale à développer des capacités endogènes et sous régionales leur permettant d'être éligible aux ressources climatiques, et de mettre en place un mécanisme communautaire d'accès et de répartition équitable desdits fonds.

Joseph Marie FOUA NDI
Ministre plénipotentiaire
Conseiller Diplomatique REPAR-AC

Finanza climática

La REPAR pide
reequilibrar
la repartición

« sin embargo, en el plano internacional, las dificultades de acceso de los países industrializados como a las propias víctimas. »



Climate finance

REPAR calls for a rebalancing of the distribution

« Nevertheless, it remains that at the international level, the difficulties of Central African countries' access to climate funds are attributable both to industrialized countries and to the victim countries themselves. »

Session spéciale sur l'expérience Gabonaise

La touche du pays hôte



Le Gabon accueillant la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires, une session a été consacré à son expérience en matière de conservation et de gestion durable des ressources forestières. Sous la modération de l'Honorable Rodrigue ABOUROU OTOGA, les experts gabonais se sont succédés pour mettre en évidence des processus nationaux relatifs à divers domaines de la promotion de l'environnement. Pour cette session très courue, cinq communications ont été suivies par un auditoire curieux de connaître davantage de l'expérience de ce pays.

L'Honorable ABOUROU introduira les réflexions autour de l'innovation apportée dans la législation gabonaise dans la Loi 002/2014 du 1er août 2014 portant orientation du développement durable, à travers la consécration de l'Etude d'impact climatique. L'on retient notamment que cet instrument dont la vocation est de verdir la législation gabonaise a d'Etude d'Impact du Développement Durable (EIDD).

M. Kern IPONGA BODI intervenant sur la transformation locale du bois, mettra en évidence les avancées obtenues par le Gabon avec la mise en place des parcs industriels, dont l'illustration est la Zone d'Investissement Spécial de Nkok. Il en

ressort que depuis 2009, les autorités gabonaises ont interdit l'exportation de grumes en vue de concilier l'industrialisation très poussée de la filière bois avec la préservation des forêts. **Au final, l'expérience Gabonaise a vite porté ses fruits, au point d'inspirer les autres pays de la sous-région, qui ont finalement résolu le 18 septembre 2020 de l'étendre.**

La communication informative de Mme Michelle Edgardine NGWAPAZA épouse MENDONG, Directeur Général Adjoint de la Faune et des Aires Protégées, a permis de rappeler les mesures prises par le Gouvernement du Gabon pour valoriser le potentiel de ce pays en matière de biodiversité. Ainsi, suivant son Plan Stratégique Gabon Emergent, notamment le pilier « Gabon vert », l'experte a indiqué les efforts consentis pour augmenter les superficies dédiées à la conservation ainsi que les mesures connexes.

C'est d'ailleurs dans ce prolongement que M. Delphin MAPAGA, Directeur Général Adjoint de l'Environnement et de la Protection de la Nature, parlant des liens entre la gestion durable des

forêts et les crises environnementales, a mis en exergue les politiques, plans et programmes mis en œuvre pour faire face aux crises environnementales actuelles. Il apparaît que pour réaliser son ambition, le Gabon a misé sur l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales (AGEOS), qui utilise les données de l'observation spatiale pour soutenir les actions de gestion durable de l'environnement, d'occupation des sols et d'aménagement du territoire.

Sesión especial sobre la experiencia gabonesa

El toque del país anfitrión

« Al final, la experiencia gabonesa dio rápidamente sus frutos, hasta el punto de inspirar a los otros países de la subregión, que finalmente resolvieron el 18 de septiembre de 2020 extenderla. »

M. Francis MANFOUMBI, Chef du Service Forêt au sein de cette structure nous apprendra d'ailleurs que grâce à l'AGEOS, le Gabon a acquis une notoriété en matière de surveillance satellitaire des forêts. Cet outil intelligent permet d'établir la cartographie périodique de l'état et des changements du couvert forestier ; d'appuyer le suivi de la gouvernance forestière, la récolte ainsi que la gestion et la diffusion des données sur la forêt et ses ressources. A travers son Système National d'Observation, le Gabon a fait un grand pas en avant. Ce n'est donc pas une surprise si le pays maintient un taux de déforestation inférieur à 1% et maîtrise mieux certaines menaces environnementales.

Complétant cette logique, le Dr Jean Bruno MIKISSA, Expert du MINEF insistera sur l'apport des données scientifiques, considérées comme des outils essentiels de prise de décisions. C'est à ce titre qu'il mettra en exergue l'avantage du Gouvernement gabonais, qui dispose des connais-

sances précises concernant le couvert forestier et les affectations d'usage. Ce qui facilite la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Parmi les recommandations de cette Session spéciale, l'on retient notamment de : (i) mettre à la disposition des Parlementaires tous les outils nécessaires à une meilleure appréciation des textes qui sont soumis à leur examen. A cet effet, chaque projet/proposition de loi doit être accompagné d'une Etude d'Impact du Développement Durable (EIDD); (ii) mettre en place des mécanismes de traçabilité de la ressource, vecteur de la certification forestière et gage de confiance auprès des consommateurs des marchés exigeants ; (iii) intensifier les échanges sur le marché inter-africain en capitalisant sur les mécanismes de la ZLECAF ; (iv) soutenir la mise en œuvre des mécanismes permettant de renforcer des moyens financiers et humains ainsi que les instruments juridiques de valorisation des espèces et des aires protégées ;

(v) créer une plateforme IPBES nationale chargée de faire des évaluations au niveau national pour alimenter et combler les lacunes au niveau régional ; (vi) renforcer le cadre législatif sur les données de référence pour que l'AGEOS ait la primeur des informations.

Mathurin ESSAMA

Special session on the Gabonese experience

The touch of the host country

« In the end, the Gabonese experience quickly bore fruit, to the point of inspiring the other countries of the subregion, which finally resolved on September 18, 2020 to extend it. »

Behind closed doors Perfect agreement between the Presidents of the Parliamentary chambers of Central Africa

The meeting held on February 28, 2023 in prelude to the closing of the 3rd International Conference of Parliamentarians, made it possible for decisions on the conclusions of the meeting to be made before its proclamation in plenary.

Invited by the President of the National Assembly of the Gabonese Republic, the closed session saw the participation of the Presidents of Chamber and / or their representatives, of Angola, Burundi, Cameroon, Congo, Gabon, Equatorial Guinea, Rwanda and Chad, who came to enhance their presence, the work of the 3rd International Conference of Parli-

mentarians of REPAR-AC. They were accompanied by the Regional and National Coordination Offices of REPAR- AC and REPAR-Gabon and some executives of the Technical Secretariat of REPAR.

Not less than three hours was necessary for, Honorable Faustin BOUKOUBI, President of the

National Assembly of the Gabonese Republic and his peers, to deliberate on the consolidation of the institutional anchoring of the REPAR and its opening to new horizons. For this, two main items were on the agenda, namely: the draft parliamentary declaration of Libreville and the institutional issues of REPAR.

It was one after the other that the Honorable

Huis clos

Accord parfait entre les Présidents des chambres parlementaires d'Afrique Centrale

« Les principales préoccupations qui ont retenu l'attention ici étaient le mandat institutionnel du REPAR, la mise en place des Coordinations Nationales et l'organisation de la quatrième Conférence internationale des Parlementaires sur la Gestion Durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique centrale. »



De gauche à droite : **S.E. Hon.Gaudencio Mohaba Messu**, Président de l'Assemblée Nationale de Guinée Equatoriale; **Hon. Jean-Jacques ZAM**, Coordonnateur régionale du REPAR - AC; **Très Hon. Faustin Moukoubi** Président l' Assemblée National du Gabon.

Jean-Jacques ZAM, Regional Coordinator of REPAR, presented the various projects. In connection with the draft on the parliamentary declaration, the Presidents of the Chambers, after a very careful examination, made observations. The reservations issued have automatically been reformulated. For institutional issues, the Presidents of the Chambers examined the draft Resolutions devoted to them.

The main concerns that attracted attention here were the institutional mandate of REPAR, the establishment of National Coordinations and the organization of the fourth International Conference of Parliamentarians on the sustainable management of forest ecosystems in Central Africa. On these aspects, the Presidents of the chambers decided to give REPAR a mandate to support Parliaments of Central Africa in terms of sustainable management of the environment and natural resources or any other related issues, to strengthen and formalize the establishment in each member Parliament of a

National Coordination of REPAR whose act will comply with the legislation of the host country and finally, to assign the organization of the fourth International Conference of Parliamentarians on the sustainable management of Forest Ecosystems in Central Africa scheduled for 2026 to the Parliament of the Democratic Republic of Congo.

The exchanges were sanctioned by the adoption of the Declaration of Parliamentarians on the sustainable management of forest ecosystems in Central Africa known as the « Libreville Declaration », and three Resolutions compiled in a single document entitled « the Libreville Resolution ».

The closed session ended with the recommendation of the Presidents of Chambers to the REPAR-AC Office to visit Angola, Burundi and Rwanda in order to activate the National Coordinations of REPAR in these countries.

Marie Odile NKOUE

A puerta cerrada

Acuerdo perfecto entre los Presidentes de las Cámaras parlamentarias de África central

« Las principales preocupaciones que han llamado la atención aquí han sido el mandato institucional de la REPAR, el establecimiento de las coordinaciones nacionales y la organización de la cuarta conferencia internacional de los parlamentarios sobre la gestión sostenible de los ecosistemas forestales de África central. »



La Grande Interview

Dr Cleto NDIKUMAGENGE,

Directeur du Centre International de Formation et de Recherche pour l'Environnement et le Développement Durable (CIFREDD), Modérateur de la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires

Après avoir suivi de bout en bout les travaux préparatoires de la 3^{ème} Conférence internationale des parlementaires dans le cadre du Comité scientifique et politique qui a été mis en place, vous avez été au regard de votre expertise avérée, appelé à assurer la modération générale de ces importantes assises. Comment avez-vous accueilli cette désignation ?

Je voudrais d'abord remercier le REPAR régional et la Coordination nationale du REPAR de la République Gabonaise pour cette décision. Cela m'a donné l'opportunité d'apporter ma modeste contribution à cette importante conférence dont la modération requérait des connaissances scientifiques et techniques sur les différents thèmes abordés. Cela demandait par ailleurs la maîtrise de certaines techniques de modération tout en tenant compte des sensibilités politiques et stratégiques sur certains aspects comme la sécurité dans les aires protégées et la gestion transfrontalières entre les pays de la CEEAC. Il fallait aussi se rassurer de l'arrimage des sujets apportés au thème central de la Conférence : " l'action parlementaire face aux défis environnementaux émergents de la sous-région".

La décision des instances du REPAR de me confier la responsabilité d'assurer la modération générale des travaux de la 3^{ème} Conférence internationale des parlementaires et de contribuer aux travaux du Comité scientifique est donc une marque de confiance. Je dirai plutôt le renouvellement de confiance dans la mesure où, j'ai été coordonnateur technique des deux premières conférences du genre en 2006 et 2009, organisées avec la facilitation de l'UICN. Je pense que ma désignation permettait de capitaliser les expériences, les leçons apprises et les acquis du

passé pour assurer la continuité, tout en préservant les innovations que le REPAR ne cesse d'apporter dans la structuration de ses organes et dans la proposition de nouvelles thématiques. Ça été un défis pleins d'opportunités à relever.

Pouvez-vous nous situer sur l'état d'esprit qui a prévalu au sein de votre comité ?

Prévue initialement pour 4 jours, la durée de la conférence a été ramenée à 2 jours, tout en maintenant les objectifs, les résultats attendus et le contenu de l'agenda. Pour gérer cette situation, il a fallu trouver une stratégie de travail au sein du Comité Scientifique, pour collecter les présentations à temps et avoir les résumés et les synthèses de toutes les sessions parallèles avant la fin de la Conférence. Tout ceci ne pouvait se faire sans une bonne collaboration entre tous les acteurs. J'ai constaté qu'il régnait un véritable esprit d'équipe, de convivialité et de conscience professionnelle entre les membres du REPAR Afrique centrale et la coordination nationale du REPAR-Gabon et d'une part, entre les membres du REPAR et ceux des autres organisations sous régionales (CEEAC, COMIFAC...) et nationales. D'autre part je note d'ailleurs avec satisfaction les synergies entre le REPAR et l'Alliance Parlementaire pour la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle en Afrique centrale (RAPAC-SAN) qui auront permis de mettre en exergue la contribution des écosystèmes forestiers à



la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le rôle des Parlementaires dans la promotion des écosystèmes forestiers et la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

A votre avis, que pouvons-nous retenir de la qualité des travaux ?

Les échanges entre les scientifiques, les parlementaires, les formateurs, les acteurs clés de l'administration, les partenaires techniques et financiers et les autres acteurs de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ont été d'un très haut niveau. Travailler avec les Parlementaires des 11 pays de la COMIFAC et de la CEEAC et des autres réseaux mondiaux des parlementaires a été d'un grand apport en ce sens qu'ils ont été imprégnés sur le niveau d'implication des élus dans l'élaboration et la mise en œuvre des textes. L'évaluation sommaire de la qualité des travaux est globalement favorable comme vous pouvez le constater. Avec le concours de la communication avant, pendant et après la Conférence, toutes les parties prenantes à l'organisation ont été informées en temps réel.

Au sortir de cette conférence, quelles appréciations faites-vous des conclusions ?

Les principales conclusions et recommandations sont satisfaisantes et même très encourageantes. Elles sont allées au-delà de ce qui était attendu à l'instar de l'engagement manifeste de tous les présidents des chambres dans la poursuite des efforts de mise en cohérence des actions du REPAR et du RAPAC-SAN, en matière Climatique et de lutte contre la désertification et à investir davantage le REPAR dans la gouvernance forestière renforcée et l'amélioration des législations sur les aires protégées marines.

Selon vous, les institutions sous régionales participent-elles efficacement à la diplomatie environnementale (CEEAC, COMIFAC, REPAR-AC....) ? Si non, comment pensez-vous qu'elles puissent mieux se déployer ?

Les institutions sous régionales ont toujours joué un rôle clé dans la diplomatie environnementale. Depuis le lancement de la CEFDHAC à Brazzaville en 1996, la notion de vision commune et de solidarité entre les pays sur les questions environnementales a été développée. Cette vision a été relayée par la Déclaration de Yaoundé de mars 1999 qui fait de la COMIFAC, un véritable outil de plaidoyer environnemental pour les forêts des pays d'Afrique centrale. Avec la réforme de la CEEAC en cours, les questions environnementales associées aux questions de l'économie verte sont mises au premier plan. A mon avis pour être plus efficace, je pense que ces institutions gagneraient à : (i) veiller à la cohérence des interventions en évitant les doublons et les concurrences potentielles au niveau des interventions (la préparation de la position commune à Kinshasa lors de la PRECOP27 était pilotée par la CEEAC. L'implication de la COMIFAC et de tous les points focaux climat serait bénéfique dans l'avenir.), (ii) renforcer la participation des autres réseaux pertinents de la CEFHAC (REFADD, RIFFEAC, REPAR, REPALEAC, REJEFAC...) dans les activités du REPAR et des autres institutions pour accentuer la cohérence des interventions et garantir la participation de toutes les parties prenantes, (iii) clarifier le positionnement de la CEFDHAC dans le contexte institutionnel sous

régional actuel car, elle était absente à la 3^{ème} Conférence internationale du REPAR et à la 11^{ème} Conférence des Ministres de la COMIFAC tenue en mars 2023 à Bujumbura et (iv) renforcer l'implication des composantes nationales des différents pays pour qu'elles participent aux différentes activités du REPAR et des autres institutions sous régionales.

Pour vous, l'organisation de la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaire à Libreville a été une très grande réussite. Comment voyez-vous l'avenir du REPAR-AC pour la suite ?

Au sortir de cette 3^{ème} Conférence, il est clair que l'avenir du REPAR Afrique centrale est très prometteur dans le contexte actuel. Le REPAR-AC pourra se positionner dans l'avenir comme un acteur important dans l'accompagnement des pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois sur l'environnement y compris les forêts, les changements climatiques et la biodiversité. Pour ce faire, le REPAR devrait tenir compte du changement de paradigme en cours sur le rôle des forêts et aller au-delà de l'harmonisation des politiques, planifier et permettre sa contribution dans la mise en œuvre de certains projets novateurs. Bien que des actions soient toujours arrimées aux priorités de la CEFDHAC et de la COMIFAC, le REPAR-AC devrait être pris en compte dans la réforme en cours à la CEEAC. Il doit devenir un instrument efficace pour assurer la diplomatie environnementale en assurant le leadership dans la facilitation des négociations sur les questions liées aux législations sur le climat dans la sous-région. Ses produits pourraient servir d'outils d'aides à la décision.

A titre personnel, le REPAR peut-il continuer à compter sur votre appui ?

Répondre à une sollicitation du REPAR fait partie de mes priorités. Pour ma part, tout en souhaitant bonne continuation au REPAR Afrique centrale, je suis disposé à accompagner le Réseau dans la mobilisation des financements additionnels pour la consolidation de ses acquis et la mise en place de ses coordinations nationales dans les différents pays ne s'étant pas encore inscrits dans la dynamique.

Propos recueillis par Armand Patrice EDJONGOLO

LA GRANDE ENTREVISTA

Dr Cleto NDIKUMAGENGE, Director del Centro Internacional de Formación e Investigación para el Medio Ambiente y el Desarrollo Sostenible (CIFREDD), Moderador de la 3a Conferencia Internacional de los Parlamentarios

« Las principales conclusiones y recomendaciones son satisfactorias e incluso muy alentadoras, han ido más de lo esperado, al igual que el compromiso manifiesto de todos los Presidentes de Cámaras de proseguir los esfuerzos de coherencia de las acciones de la REPAR y de la RAPAC-SAN, en materia Climática y de la lucha contra la desertificación e invertir más en la REPAR para fortalecer la gobernanza forestal y mejorar la legislación sobre áreas marinas protegidas. »

THE BIG INTERVIEW

Dr Cleto NDIKUMAGENGE, Director of the International Training and Research Center for the Environment and Sustainable Development (CIFREDD), Moderator of the 3rd International Conference of Parliamentarians

« The main conclusions and recommendations are satisfactory and even very encouraging. They went beyond what was expected, such as the manifest commitment of all the presidents of the chambers in continuing efforts to bring together the actions of REPAR and RAPAC-SAN, in climate matters and the fight against desertification and to invest REPAR more in strengthened forest governance and the improvement of legislation on marine protected areas. »

3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires sur la gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR-AC) élargie à la Conférence des Présidents du Réseau des Alliances Parlementaires pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (RAPAC-SAN)

DECLARATION PARLEMENTAIRE DE LIBREVILLE SUR LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE EN FAVEUR DE LA GESTION DURABLE DES FORETS ET DE L'AGRICULTURE ECOLOGIQUE AU SERVICE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EN AFRIQUE CENTRALE

Les Parlementaires de la Sous-région Afrique Centrale membres du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR-AC) et du Réseau Alliance Parlementaire sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (RAPAC-SAN) ;

Se référant aux engagements souscrits dans la Déclaration des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale du 17 mars 1999 sur la conservation et la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale dite Déclaration de Yaoundé ;

Rappelant le Traité de 2005 relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale et le Plan de Convergence subséquent ;

Rappelant les engagements internationaux en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;

Conscients de l'impérieuse nécessité de conserver et de gérer durablement les écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, qui constituent une richesse naturelle importante pour les générations présentes et futures et un patrimoine pour l'humanité ;

Reconnaissant les efforts déployés par les Parlements de la Sous-région pour répondre aux objectifs de conservation et de gestion durable ainsi que les acquis importants déjà obtenus ;

Reconnaissant que du fait des changements climatiques, la sous-région est aujourd'hui sujette à des menaces inédites telles que l'assèchement du Lac Tchad et l'avancée du désert ;

Convaincus que la gestion durable des ressources forestières peut contribuer de façon plus significative au développement économique, social et culturel des pays de la Sous-région ainsi qu'à la protection de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Peuples ;

S'appuyant sur la Résolution 54/214 du 1er février 2000 par laquelle l'Assemblée Générale des Nations Unies avait entériné la Déclaration de Yaoundé sus visée et invité la Communauté internationale à soutenir les pays du Bassin du Congo dans leurs efforts de conservation et de gestion durable ;

Conscients du rôle central des Parlementaires dans l'accomplissement des efforts de conservation et de gestion durable, notamment via la production des lois, le contrôle politique et la diplomatie parlementaire ;

Considérant la réforme institutionnelle en cours au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et ses implications en matière d'action parlementaire ;

Réaffirmant leur adhésion à la politique impulsée par les Chefs d'Etats d'Afrique Centrale et leur engagement commun à apporter leur pleine contribution à sa concrétisation ;

Formulent les sollicitations dont la teneur suit :

1. S'agissant du REPAR :

A l'endroit des Chefs d'Etat de la CEEAC,

- Continuer à militer au plan international, en faveur d'une meilleure reconnaissance du Bassin du Congo comme principal poumon de la biosphère ;
- Finaliser l'institutionnalisation du mécanisme de financement durable de la CEEAC et de développement communautaire ;
- Encourager l'entrée en vigueur de la Décision du 18 septembre 2020 portant interdiction d'exporter le bois sous forme de grumes ;
- Implémenter le Cadre Mondial post 2020 sur la Biodiversité ;
- Renforcer le plaidoyer en direction des pays du Nord pour le respect des engagements notamment financiers dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;
- Accélérer le processus d'élaboration et d'application des Plans nationaux d'affectation des terres ;
- Accélérer le processus de création de nouvelles aires protégées, y compris transfrontalières et renforcer leur système de gestion en considérant la protection des Droits de l'homme ;
- apporter un soutien politique, technique et logistique aux initiatives visant à sécuriser, à

rétablir le Lac Tchad et à restaurer les paysages de la sous-région conformément aux engagements de l'AFR100;

- Développer dans les pays d'Afrique centrale des capacités endogènes leur permettant de mettre en place un mécanisme d'accès à la finance climatique ;
- Associer les Parlementaires et encourager la mise en place du Parlement de la Communauté en s'appuyant sur les Réseaux Interparlementaires existants ;
- Soutenir dans le cadre de la réforme de la CEEAC, l'affiliation du REPAR-AC au futur Parlement de la Communauté;
- Reconnaître le REPAR-AC et ses Sections nationales comme organisations d'utilité publique.

A l'endroit des Chambres parlementaires

- Renforcer et formaliser l'appui au fonctionnement du REPAR-AC et de ses Sections nationales ;
- Donner au REPAR-AC mandat d'inter agir au nom des Parlements membres avec tous les acteurs du domaine de la gestion durable des forêts et de l'environnement pour un meilleur rendement de l'action parlementaire dans ce domaine ;
- Renforcer les communautés en vue de permettre l'amélioration de l'accès à la finance climatique, notamment en associant les Parlements ;

A l'endroit de la Coordination Régionale du REPAR-AC

- Engager des stratégies pour rendre opérationnelles toutes les Sections nationales ;
- Nouer des partenariats stratégiques pour un accroissement des ressources dédiées à la réalisation des activités ;
- Finaliser les actions visant le renforcement institutionnel du REPAR ;
- Organiser des rencontres parlementaires sur la diplomatie environnementale en liaison avec les Parlementaires des autres massifs forestiers tropicaux.

A l'endroit des Bailleurs de Fonds, des Partenaires au Développement et des autres parties prenantes

- Renforcer le dispositif d'accompagnement des actions sous régionales en matière de conservation, de gestion durable des ressources forestières, de lutte contre les changements climatiques et de prise en compte des problématiques émergentes ;
- Soutenir la mise en place d'un Programme régional de développement de la diplomatie environnementale parlementaire ;
- Soutenir la mise en place d'un Programme d'appui au développement des textes et du droit de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Soutenir l'élaboration des stratégies et des lois communautaires sur le développement rural ;
- Apporter au REPAR-AC les appuis nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes parlementaires, notamment en matière de conservation de la biodiversité, de gestion durable des forêts, de lutte contre la désertification, de prévention des conflits Homme-Faune, de criminalité faunique, de lutte contre les changements climatiques et la promotion du One Health, de la foresterie urbaine, de l'agroforesterie... etc
- Multiplier les activités de renforcement des capacités des Parlementaires en matière environnementale et forestière.

2. S'agissant du RAPAC-SAN

- **Poursuivre et intensifier** le partenariat avec les organisations du Système des Nations Unies, dont la FAO, les organisations sous-régionales, notamment la CEEAC, en vue d'accompagner les Etats de la sous-région à atteindre les objectifs et respecter les engagements internationaux ici rappelés ;
- **Instaurer** un dialogue tripartite, gouvernement, parlement et les partenaires techniques et financiers pour faire l'évaluation des politiques publiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;

- **Mettre en place** un Programme sous régional des Parlementaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- **Créer et dynamiser** les synergies entre les Parlements de la sous-région, les membres du RAPAC-SAN, tout en développant des programmes de coopération à l'intention des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires pour une meilleure vulgarisation et un partage efficient des bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles ;
- **Accroître** la collaboration avec les organisations de la société civile, les mouvements de jeunesse et les organisations féminines, en vue de développer des programmes conjoints et transversaux, afin d'une part, de rendre l'information relative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle plus accessible aux populations en général et aux couches les plus vulnérables en particulier, et d'autre part, de mener des actions ciblées ;

Les Parlementaires du RAPAC-SAN invitent le nouveau Bureau à inscrire la sécurité alimentaire et nutritionnelle comme priorité dans l'agenda des grands rendez-vous internationaux.

Au terme de leur séjour, les Parlementaires remercient **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République du Gabon, les Hautes Autorités de la République ainsi que le Peuple Gabonais tout entier, pour l'accueil chaleureux et l'ensemble des commodités mises à leur disposition pour la bonne tenue des travaux.

Ils donnent mandat à leurs Bureaux respectifs de veiller à la mise en œuvre des recommandations issues de la présente Conférence et formulent le vœu de tenir la quatrième Conférence du REPAR dans les délais prescrits.

Fait à Libreville, le 28 février 2023.

Ont Signé les Présidents des Chambres ou leurs Représentants respectifs

2023 International Tree Day

REPAR made it's presence felt in Yaounde!



The ceremony was presided over on March 21, 2023 by Pr. Jacques FAME NDONGO, Minister of State, Minister of Higher Education (MINSUP), in the presence of several members of the Government and other actors.

The Elig Essono high school, located in the heart of the capital Yaounde, served as a setting for the events marking the celebration of the 2023 edition of the International Tree Day. Placed under the theme "Healthy forests for healthy people", the choice of the venue of the celebration was not accidental. The objective of the organizers of the ceremony was to raise awareness and educate more young people about the role of trees and forest in our life, in villages and especially in cities

For Professor Jacques FAME NDONGO, representative of the Prime Minister, Head of Government, in addition to the ideal geographical location of the site, Yaounde is indeed a transition zone between the equatorial forest and the shrubby savannah which is suffering from the consequences of deforestation. Due to population growth, anthropogenic pressures are exerted with acquittal on the environment. This is true both in Yaounde and all the major metropolises of Cameroon.

According to the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and the World Bank (WB), the lives of several tens of millions of people in the Congo Basin depend directly on forests. Reforestation and forest restoration as part of the fight against the corrosive effects of desertification and climate change are becoming real imperatives. For the Minister of State, H.E Paul BIYA, President of the Republic of Cameroon, has made it a work of public salvation.

The celebration of the 2023 edition of the international day of the tree is therefore part of the implementation of the Cameroonian policy of rational exploitation of the forest and the implementation of sustainable development. Through the celebration organized at the Elig Essono High School, the Government proposed to promote the appropriation of the day of planting trees by young people, to make it one of their main rituals of perpetuation of life. And it is quite apropos that the representative of the Prime Minister called the trees a source of life.

At the Elig Essono high school, the forest invited itself to school. Pedagogy has been associated with sustainable management and the multifunctionality of forests in its environmental, economic and social dimensions. The Minister of State, MINSUP was accompanied for the occasion by the Ministers Jules Doret NDONGO, Forests and Wildlife (MINFOF), organizer of the event and Pauline Nalova LYONGA, Secondary Education, diplomats, administrative, municipal and legislative authorities. Also featured prominently on this parterre of high personalities, Hon. Jean Jacques ZAM, National Coordinator of the REPAR.

It would be appropriate to recall that the International Day of the Tree was established at the end of the 1970s by the United Nations Agriculture and Food Organization (FAO). This initiative aimed to inform and raise public awareness about the necessary sustainable management of forests, the ecosystem, ecological and climatological services provided by said forests. We cannot forget their role in the supply of wood, protection against natural disasters, ecotourism. Finally, they constitute a refuge for many species, and a place to promote socio-economic activities.

The celebration of the International Tree Day in Cameroon ended with a symbolic planting ceremony of trees in the grounds of Elig Essono high school. An act highly appreciated by the many students who came to immortalize these moments by actively participating in the exercise.

D. MANGA ANYOUZOA

World Parliamentary Forum 2023

A remarkable presence of REPAR at the deliberations !

The participants in this assembling platform Co-organized in Washington DC from April 10 to 11, 2023 by the World Bank Group (WB), the International Monetary Fund (IMF) and the Parliamentary Network of the World Bank, discussed the best way to meet the most crucial development challenges facing the world.

For the very first time after the COVID-19 pandemic, lawmakers from all over the world, leaders of the World Bank and the International Monetary Fund, gave themselves two days of reflection on the central theme « Difficult challenges, more difficult choices », to provide a global and appropriate response to the development challenges of the planet. To examine this central theme, the organizers of the Global Parliamentary Forum 2023 dissected it into several issues, in particular, climate change, security, governance, responsibility, growth, debt, gender and cross-border migration.

REPAR, represented at these exchanges by its Regional Coordinator, signed up to two themes namely : (i) Opportunities and challenges of the Net Zero Carbon initiative or Carbon Neutrality and (ii) Impact of COVID-19 on the food crisis. These two topics are well inscribed in the thematic directory of the Network's agenda.

Based on the capitalization of the shared experiences of the reference meetings, REPAR plans respectively to lead an advocacy for climate finance in Africa and to implement its strategy on One Health in the sub-region.

For Honorable Jean-Jacques ZAM, Regional Coordinator of REPAR, the holding of this forum is timely and is of primary interest to his Network. It comes at a time when Africa is facing its worst food crisis in 40 years. According to the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), nearly 114 million people in sub-Saharan Africa, representing half of the population of the United States, are facing severe food insecurity. This cry of alarm is also sounding in East Africa and the Sahel. For one, it is a question of saving 50 million people threatened with hunger, while for the other, the number of people in need of emergency food aid has quadrupled to 30 million in the last seven years. It is certainly true that the conflicts and the

economic recession caused by the COVID-19 pandemic in these parts of the continent are contributing to the impoverishment of the populations, but it is also and above all to recognize that the continent has been hit by a prolonged drought, floods and swarms of desert locusts. These aggravating factors are exacerbated by climate change.

The Regional Coordinator of REPAR also took part in this forum of « Emergencies », in his capacity as a Member of the Finance and Budget Committee (COMFIB) at the Cameroonian National Assembly, at the Spring meetings of the IMF and the WB.

Siddik NJOYA



Consolidation de la gestion comptable

Le REPAR-AC s'arrime aux standards internationaux

Le Trésorier Général de l'Institution a tiré cette conclusion au terme de la onzième mission qui s'est déroulée du 21 au 25 Mai 2023, au siège de la Coordination Régionale à Yaoundé.

La gestion financière du Réseau s'affine au fil du temps. Chaque année, elle progresse vers son arrimage aux standards internationaux de la gestion comptable. L'Honorable ADELI EDJI Tarsoui, Trésorier Général du REPAR-AC en a fait le constat au cours des cinq jours récemment passés à la Coordination Régionale à Yaoundé, dans le cadre de la onzième mission de consolidation de la gestion comptable. Pour cette autre mission, le travail a consisté à faire la revue des comptes de l'exercice au 31 décembre 2022 et à examiner l'avant-projet de budget de l'exercice 2023.

La mission sus évoquée a été ponctuée par les phases protocolaires d'ouverture et de clôture, ainsi que de séance de travail proprement dite. Toutes ces articulations ont donné l'occasion au Coordonnateur Régional et au Trésorier Général du REPAR-AC, de revenir pour s'en féliciter sur la réussite de la 3ème Conférence internationale des Parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale qui s'est tenue du 27 au 28 Février 2023 à Libreville, et sur l'amélioration continue de la gestion comptable du Réseau.

L'Honorable ADELI EDJI Tarsoui s'est également félicité du dynamisme dont fait preuve l'Honorable Coordonnateur Régional du REPAR-AC pour maintenir active l'organisation

en dépit des difficultés. Il a émis le vœu de voir se poursuivre cet éveil du REPAR qui, lui vaut l'admiration des Partenaires et souhaité que le Réseau s'investisse davantage dans la diplomatie parlementaire. C'est dire pour le Trésorier Général, que les efforts consentis dans la tenue de la comptabilité, la disponibilité des pièces comptables et le respect des procédures consignées dans le Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables, prédispose l'Organisation à collaborer avec n'importe quel bailleur sérieux.

Quant l'Honorable Jean-Jacques ZAM, Coordonnateur Régional de la structure, il a loué la rigueur du Trésorier Général, qui a pour effet de hisser le REPAR-AC dans les standards élevés des partenaires financiers et d'améliore la collaboration avec ces derniers.

Au cours des phases protocolaires, plusieurs points relatifs au fonctionnement du Réseau ont fait l'objet d'échanges. Les plus illustratifs ont été les questions de la formulation des missions de plaidoyer et de mobilisation des contributions statutaires, ainsi que de sensibilisation des Parlements Angolais, Burundais et Rwandais à leur nécessaire adhésion et à leur participation aux activités programmées pour l'année 2023. La tenue de l'Assemblée Générale du REPAR-AC et du renouvellement du mandat des membres a aussi constitué un des sujets abordés au cours de la rencontre. L'organisation de la 4ème Conférence Internationale du REPAR en RDC et de la finalisation de la réalisation du documentaire sur les 20 ans du REPAR ont également trouvé place dans les discussions.

Thierry E. MENGUE III

Accord d'Arrangement d'Etablissement avec le Gouvernement de la République du Cameroun

Le processus de négociation du REPAR-AC franchit une étape déterminante

A l'invitation de S.E. le Ministre des Relations Extérieures, une séance de travail de consolidation du dossier a réuni le 30 Mai 2023 les responsables de la Direction des Affaires Juridiques et des Engagements Internationaux de l'Etat(D8) du Département ministériel éponyme et ceux du Secrétariat Technique Permanent, représentant le Coordonnateur du REPAR-AC.

CONGO BASIN : need for more funding to let 'lungs of africa' breathe

Forests of Central Africa do not seem to attract as much funding as their counterparts in the Amazon and South-East Asia

The forests of Central Africa, which include the Congo Basin – a carbon sink like no other, absorbing more carbon than forests of the Amazon and South-East Asia – are at risk of climate change, environmental degradation, deforestation and population explosion. And the countries of the sub-region have a problem. They lack the requisite financial resources to preserve the ecosystem widely known as the il'lungs of Africa' which holds at least 80 billion tons of carbon.



Etape obligatoire dans le cheminement vers un Accord d'Arrangement d'Etablissement entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le REPAR-AC, cette rencontre avait pour but d'étudier la faisabilité d'une descente sur terrain en vue de recenser exhaustivement les activités menées à date par le Réseau, d'évaluer et de mesurer leur impact social avec à la clé, la tenue subséquente d'une session administrative d'exploitation des données collectées et d'examen de la feuille de route du REPAR-AC sur les cinq prochaines années.

Point après point, les délégations du REPAR-AC conduite par Théophile BEKONO SAMBA, Secrétaire Technique Permanent et Jean BIHINA, Chef Service des Accords Bilatéraux, représentant S.E.M. le Ministre des Relations Extérieures, se sont accordés. S'agissant par exemple de la descente sur le terrain, le REPAR a été invité à retenir deux de ses sites d'activités à soumettre à l'examen de la Commission interministérielle hôte.

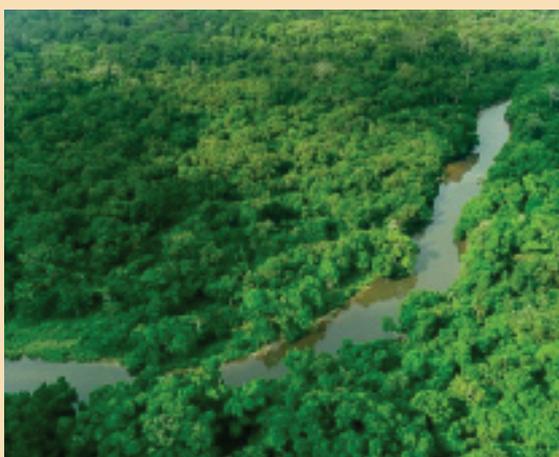


Selon Jean BIHINA, l'inspection se poursuivra par la tenue d'une session administrative d'exploitation des données collectées sur le terrain, de recensement des actions d'intérêt social réalisées par le REPAR depuis sa création 2001, et d'esquisse d'une feuille de route du Réseau sur les Cinq prochaines années. Au terme de cet exercice, le MINREX préparera un exposé des motifs à l'adresse de la Présidence de la République pour solliciter l'autorisation de délivrer un Accord d'Arrangement d'Etablissement en faveur du REPAR-AC.

Nul doute que la demande du REPAR-AC connaîtra une issue favorable au regard entre autres, de sa couverture spatiale, de la densité et de la pertinence de ses activités, de son positionnement dans la recherche des solutions durables et efficaces aux problématiques environnementales émergentes et de sa place désormais reconnue dans la diplomatie parlementaire.

Max Cyrille MINFÈE

Despite the essential role forests of Central Africa play in sequestering global carbon emissions, a new report produced by the Central Africa Forest Observatory (OFAC) has shown that forests of the sub-region do not seem to attract much funding like their counterparts of Amazon and South-East Asia. Between 2008 and 2017, the forests of Central Africa managed to secure only about 11% of international financial flows destined to sustainable management and conservation of the world's tropical forests, according to the report titled Congo Basin Forests – State of the Forests 2021.



African NGOs Unite for great APE conservation in Central Africa Sub Region

Some 6 NGOs in the Central African Sub Region have agreed to join forces in fighting against Great Ape Extinction in the Central African Sub region. These NGOs include MBOU MON TOUR of D.R Congo, The Environment and Rural Development Foundation (ERuDeF) and the Tropical Forest and Rural Development (TF-RD) from Cameroon, the Association Protectrice des Grands Sengés De la Moukalaba from Gabon, Endangered Species International from Republic of Congo, and the Groupe d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes de Basankusu et Bolomba (GACEBB) from D.R Congo.

Meeting in Nkala, Democratic Republic of Congo from 18th to 23rd of April 2016, these NGOs came up with new strategies against forest degradation, habitat fragmentation, poaching and illegal wildlife trade that have placed Africa's great ape species at the risk of extinction within the past century

Some of these strategies included the need to strengthen members of the network, promote good governance and best managerial practices and most importantly mobilise funds for research, development and valorisation of work and research results of the networks' members.

Voma R / Daniel P. AVINA O.

3rd International Conference of Parliamentarians on the Sustainable Management of Central African Forest Ecosystems (REPAR-AC) extended to the Conference of Presidents of the Network of Parliamentary Alliances for Food and Nutrition Security (RAPAC-SAN)

PARLIAMENTARY DECLARATION OF LIBREVILLE ON PARLIAMENTARY DIPLOMACY IN FAVOR OF SUSTAINABLE MANAGEMENT OF FORESTS AND ECOLOGICAL AGRICULTURE IN THE SERVICE OF FOOD AND NUTRITIONAL SECURITY IN CENTRAL AFRICA

Parliamentarians from the Central African sub-region who are members of the Parliamentary Network for the Sustainable Management of Central African Forest Ecosystems (REPAR-AC) and the Network Parliamentary Alliances on Food and Nutrition Security (RAPAC-SAN);

Referring to the commitments made in the Declaration of Central African Heads of State of 17 March 1999 on the conservation and sustainable management of Central African forests, known as the Yaoundé Declaration;

Recalling the 2005 Treaty on the conservation and sustainable management of Central African forest ecosystems instituting the Central African Forest Commission and the subsequent Convergence Plan

Recalling international commitments to food and nutrition security;

Conscious of the urgent need to conserve and sustainably manage the forest ecosystems of Central Africa, which constitute an important natural wealth for present and future generations and a heritage for humanity;

Recognising the efforts made by Parliaments of the Sub-region to achieve the objectives of conservation and sustainable management as well as the considerable achievements already made;

Recognising that because of climate change, the sub-region is now subject to unprecedented threats such as the drying up of Lake Chad and the advance of the desert;

Convinced that the sustainable management of forest resources can contribute more significantly to economic, social and cultural development of countries of the sub-region as well as to protection of the food and nutrition security of the Peoples;

Based on Resolution 54/214 of 1 February 2000, through which the United Nations General Assembly endorsed the above-mentioned Yaoundé Declaration and invited the international community to support the countries of the Congo Basin in their conservation and sustainable management efforts;

Conscious of the pivotal role of Parliamentarians in achieving conservation and sustainable management efforts, including through law-making, political oversight and parliamentary diplomacy;

Considering the institutional reform that is underway within the Economic Community of Central African States (ECCAS) and its repercussions on parliamentary action;

Reaffirming their support for the policy promoted by Central African Heads of State

and their joint commitment to fully contribute to its realization ;

Make the following requests:

1. With regard to REPAR :

To the Heads of State of ECCAS,

- Continue to fight at international level for a better recognition of the Congo Basin as the main lung of the biosphere;
- Finalise the institutionalisation of the ECCAS sustainable financing and community development mechanism;
- Foster the entry into force of the Decision of 18 September 2020 banning the export of timber in log form;
- Implement the post-2020 Global Framework on Biodiversity;
- Strengthen advocacy towards countries of the North to honour commitments made, especially financial commitments, in the fight against climate change;
- Accelerate the process of developing and implementing National Land Use Plans;
- Accelerate the process of creating new protected areas, including transboundary ones, and strengthen their management system taking into consideration the protection of human rights;

- Provide political, technical and logistical support to initiatives aimed at securing and restoring Lake Chad and the sub-region's landscapes in line with AFR100 commitments;
- Develop endogenous capacities in Central African countries to enable them to build a mechanism to access climate finance;
- Associate parliamentarians and encourage the establishment of the Community Parliament by building on the existing Inter-parliamentary Networks;
- Support, within the framework of the ECCAS reform, the affiliation of REPAR-AC to the future Parliament of the Community;
- Recognise REPAR-AC and its national sections as public utility organisations.

To the Houses of Parliament

- Strengthen and formalise support for the functioning of REPAR-AC and its National Sections;
- To give REPAR-AC a mandate to interact, on behalf of member Parliaments, with all actors in the field of sustainable forest management and the environment for greater proficiency of parliamentary action in this field;
- Strengthen communities in a bid to enable improved access to climate finance, including by involving Parliaments;

To the Regional Coordination of REPAR-AC

- Initiate strategies to operationalise all National Sections;
- Establish strategic partnerships to increase resources to carry out activities;
- Finalise actions aimed at institutional strengthening of REPAR;
- Organise parliamentary meetings on environmental diplomacy in conjunction with

Parliamentarians from other tropical forest regions.

To Donors, Development Partners and other stakeholders

- Strengthen the support system for sub-regional actions on conservation, sustainable management of forest resources, the fight against climate change, and the taking into consideration of emerging issues;
- Support the establishment of a Regional Programme for the Development of Parliamentary Environmental Diplomacy;
- Support the establishment of a Programme to support the development of legal instruments and laws on the environment and natural resources;
- Support the development of community strategies and laws on rural development;
- Provide REPAR-AC with the necessary support for the development and implementation of parliamentary programmes, particularly in the areas of biodiversity conservation, sustainable forest management, combating desertification, prevention of human-wildlife conflicts, wildlife crime, combating climate change and promoting One Health, urban forestry, agroforestry, etc.
- Multiply capacity building activities for parliamentarians on environmental and forestry issues.

2. With regard to RAPAC-SAN

- **Continue and intensify** the partnership with organisations of the United Nations system, including the FAO, and sub-regional organisations, including ECCAS, in order to support the States of the sub-region in achieving the objectives and respecting the international commitments mentioned above;
- **Establish** tripartite dialogue between the government, parliament and technical and financial partners to assess public

policies on food and nutrition security;

- **Establish** a sub-regional Parliamentarians' Programme on Food and Nutrition Security;
- **Create and boost** synergies between parliaments in the sub-region, members of RAPAC-SAN, while developing cooperation programmes for members of parliament and parliamentary officials for better popularisation and efficient sharing of good food and nutrition practices;
- **Increase** collaboration with civil society organisations, youth movements and women's organisations, with a view to developing joint and cross-cutting programmes, on the one hand in order to make information on food and nutrition security more accessible to the population in general and to the most vulnerable groups in particular, and on the other hand to undertake targeted actions;

RAPAC-SAN parliamentarians call on the new Bureau to put food and nutrition security on the agenda of major international meetings.

At the end of their stay, the Parliamentarians thanked **His Excellency Ali BONGO ONDIMBA**, President of the Republic of Gabon, the High Authorities of the Republic as well as the entire Gabonese People, for the warm welcome and all the facilities made available to them for the proper conduct of the meeting.

They mandate their respective Bureaux to ensure that the recommendations of this Conference are implemented and express the wish to hold the Fourth REPAR Conference within the prescribed timeframe.

Done at Libreville, this 28th February 2023

Signed Speakers of the Houses of Parliament or their respective Representatives

One health / Une seule santé

Une activité statutaire du REPAR-Tchad

Cette rencontre du 26 Avril 2023 baptisée « Journée d'information et de sensibilisation des Conseillers nationaux » tenue à l'hémicycle du Palais de la Démocratie, sous la présidence du Conseiller National MAHAMAT SALEH MAKI, Premier Vice-président représentant le Président du Conseil National de Transition, est consécutive à celle de Douala du mois d'Août 2021, organisée par le REPAR-AC, sur l'élaboration de la stratégie des Parlementaires d'Afrique Centrale sur l'approche.

À la suite de l'émergence et des ravages de pandémies d'origine zoonotiques ayant récemment éprouvé la Communauté internationale, l'Organisation Mondiale de Santé (OMS), a jeté les bases d'une stratégie dite « One health /une Seule Santé ». Cette notion appelle la conception d'une synergie sanitaire entre les animaux et leurs environnements. Ainsi la santé de l'Homme inscrite au cœur des missions de l'OMS serait donc tributaire des relations qu'il entretient avec son environnement.

Les pays de la Sous-région Afrique Centrale se sont appropriés ce nouveau concept et en fait un réel sujet de préoccupation. Dans cette mouvance, le REPAR dans sa composante régionale, a organisé du 10 au 13 Août 2021 à Douala, un atelier de renforcement des capacités des Parlementaires d'Afrique Centrale sur l'approche globale de la santé. Cet atelier a connu la participation active du REPAR-Tchad. Ses travaux ont conclu à une stratégie sous régionale des Parlementaires d'Afrique Centrale sur la stratégie On Health.

Dès lors, la section nationale du REPAR-Tchad, par ailleurs très avancée sur cette question, a inscrire cette problématique parmi ses activités statutaires. La plateforme nationale « One Health » mise sur pieds à cet égard est structurée en trois instances ; un Comité interministériel « One Health », un Comité de coordination de la plateforme « One Health » et un secrétariat multisectoriel « One Health ».

Le 26 Avril 2023, au cours de la première session ordinaire du Conseil National de Transition, la branche nationale du REPAR a organisé une journée d'information et de sensibilisation des Conseillers nationaux à l'hémicycle du Palais de la Démocratie, sous la présidence du Conseiller National MAHAMAT SALEH MAKI, Premier Vice-président représentant le Président du Conseil National de Transition. Par cette démarche, les Conseillers nationaux sous l'égide du REPAR-Tchad, ont été appelés à servir de relai d'information auprès des populations urbaines et rurales exposées à la contamination des maladies zoonotiques et d'origine environnementale.

Les travaux de cette journée d'information et de sensibilisation des Parlementaires Tchadiens se sont achevés par la formulation de recommandations pertinentes au Gouvernement du Tchad, au Conseil National de Transition, au REPAR Afrique Centrale et au REPAR Tchad. Une motion de remerciement et de gratitude a été adressée à Son Excellence, Dr HAROUN KABADI, Président du Conseil National de Transition pour son soutien permanent à l'ancrage institutionnel du REPAR-Tchad.



Max Cyrille MINFE'E MVOM

LANDCAM

REPAR - Cameroon positions itself for the future

The evaluation of the first phase of the project shows real points of satisfaction which, however, need to be refined. With this in mind, the Cameroon branch of the Network is rolling out its strategy and intends to pull out all the stops to make the second phase a greater success by taking action both upstream and downstream.

This approach was set out during a working session between REPAR - Cameroon and the LANDCAM Project evaluator. The Cameroon branch of the Network intends to carry out a series of strategic actions during the second phase to give it greater depth and breadth. Far from being fortuitous, this is the result of the Network's position as a first-rate partner during the first phase of the project, the capitalisation of its achievements and, above all, the current issues surrounding land governance in Cameroon.

The effectiveness of REPAR - Cameroon's support is based on a total of six actions. First and foremost, it was decided to update, reconstitute and reinvigorate the working group following the change of legislature, by taking a decision to establish a new group. Now that this platform has been deployed, the second stage will consist of building the capacity of the group's members in advocacy and lobbying techniques, strategic monitoring, and on issues relating to the second phase, in particular land governance issues and the current state of land reform.

Once this foundation has been laid, action will continue with strategic meetings with key stakeholder groups in the form of technical sessions or hearings depending on the profile of each stakeholder. Through this methodology, REPAR - Cameroon intends to strengthen the critical mass of parliamentarians on the stakes and major challenges of land tenure in Cameroon. First and foremost, the aim will be to share and consolidate concerns relating to land governance and the ongoing reform, leading to the drafting and adoption of a situation report on the reform. This note will represent the fruit of the Working Group's reflections and clarifications, in order to enrich their arguments concerning the land reform in progress. It will also serve as a reminder and working tool to influence the process of finalising the reform. The position paper will be adopted at a workshop bringing together Members of Parliament and other relevant REPAR allies. The working group will use the position paper as a basis for influencing discussions, and will carry out advocacy with stakeholders, formulate proposals for questions to the Government and ensure strategic monitoring of the reform.

D. MANGA ANYOUZOA

Convention sur la Diversité Biologique

Le REPAR s'inscrit dans la dynamique de promotion du genre dans les politiques de conservation et de gestion durable de la biodiversité au Cameroun

La conclusion rendue publique le 24 Avril dernier à Yaoundé au terme de la réunion technique de présentation du rapport d'étude sur l'analyse juridique du Plan Stratégique et National pour la Biodiversité, conforte la branche nationale du Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF dans ses choix stratégiques

Le REPAR s'est intéressé aux travaux de la réunion technique de présentation du rapport d'étude sur l'analyse juridique du Plan Stratégique et National pour la Biodiversité, organisée le 24 Avril 2023 à Yaoundé Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF. Placée sous la présidence du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, et en présence des Administrations sectorielles concernées (MINEPAT, MINEPDED et MINFOF) des Membres de la société civile (REPAR, REFADD, Cameroon Ecology, REFACOF et CERED), la réunion s'est préoccupée de l'aménagement forestier du Cameroun en lien avec la prise en compte du genre, dans les politiques dédiées à la gestion durable de la biodiversité.

La politique forestière du Cameroun, adoptée en 1994 et aujourd'hui en cours de révision, innove par rapport aux politiques antérieures, du fait de l'implication des populations rurales dans sa mise en œuvre notamment, à travers la promotion des forêts communales et communautaires. Par cette démarche participative tournée vers la gestion à long terme des ressources, la politique vise à garantir des avantages substantiels aux populations riveraines, tout en les incitant à mieux protéger la forêt. Cet agenda prévoit l'intégration de l'ensemble des composantes et ressources de l'écosystème forestier, et fait appel dans sa conception et de sa mise en œuvre, à la participation des partenaires impliqués (administration, opérateurs privés et populations). Dans ce contexte, la femme camerounaise exerce un rôle prépondérant, notamment en matière d'exploitation des ressources forestières.

Selon les estimations faites en 1995 par le Programme d'Action Forestier National (PAFN), la femme camerounaise représente 51 % des effectifs démographiques et 38 % de la population active. Le même Programme révèle que 84,5% des femmes vivent en zone rurale, et 92 % travaillent dans le secteur de la production.

S'inscrivant dans la dynamique de ces statistiques soucieuses de la problématique genres, le REPAR à travers l'Objectif opérationnel 2.1B de son cadre stratégique 2018-2025, plaide en faveur de l'implication et la participation des femmes, des jeunes, des Populations Autochtones et Communautés Locales dans la gouvernance forestière et environnementale en Afrique Centrale. L'initiative du REFACOF pourrait ainsi servir de base de travail aux actions de veille stratégique du REPAR pour une participation multi acteurs effective.

Siddik NJOYA



Sustainable Development

A workshop to question the level of internalisation of sustainable development principles in sectoral policies in Cameroon

Commissioned by REPAR-Cameroon since 2017, the study reached a very important stage in the report validation process on 3 April 2023 in Kribi, before its final consolidation.

It was in Kribi, the seaside town of South Cameroon, that Parliamentarians met with other stakeholders to examine the report of the study prepared at the request of REPAR-Cameroon, by the Consultant BUREDIP SARL, on the assessment of the level of internalization and effective application of the principles and requirements of sustainable development in sectoral policies in Cameroon. From 2 to 3 April 2023, the aim was to review the draft report presented by the firm, identify any shortcomings and draw up recommendations to further enhance it.

Indeed, in a context marked by the implementation of the Sustainable Development Goals (SDGs) stemming from the United Nations' Agenda 2015-2030 and the rise of environmental concerns, Cameroon's Members of Parliament, members of REPAR's Cameroon Section, commissioned a study with the

technical and financial support of the Ministry of the Economy, Planning and Regional Development (MINEPAT). The main thrust of this study is to highlight Cameroon's level of adherence to the principles and other requirements relating to development formulated since the Rio Earth Summit, of which the seventeen (17) SDGs now represent the most assertive expression. The aim is also to assess the extent to which policies, strategies, programmes and projects are in line with the relevant international economic, environmental and social requirements.

After several phases of consolidation, the report was finally brought to the attention of some forty participants, including Members of Parliament, representatives of sectoral administrations, civil society, development partners and research institutions.

Under the chairmanship of the Honourable Hilarion ETONG, 1st Vice-Chairman, representing the Right Honourable Speaker of the National Assembly who was unable to attend, the meeting opened on 3 April 2023 in Kribi. For two days, the exchanges between the Consultant and the participants were detailed and very rich. From the evaluative analysis carried out on the basis of a grid of perception of the level of compliance with international requirements, it emerges that Cameroon is between 29 and 30 %, i.e. below the average for internalisation.

This score calls for progress in the effective fulfilment of the requirements expected of States in order to be considered a "good pupil of sustainable development".

In addition to the great interest shown by the participants, the workshop closed with a shared



Goals (SDGs)



EXTRACT FROM THE SPEECH
Charles MBELLA MOKI,
1^{er} Vice-Coordonnateur National
du REPAR - Cameroun

For in the opinion of many analysts and observers, the requirements of Sustainable Development, although already anchored in our national legislation, must produce the desired impacts in the daily lives of our populations.

feeling that this study should be refined to take account of recent institutional developments and the relevant proposals put forward during the workshop.

Hence the unanimous conclusion welcomed by the Honourable Jean-Jacques ZAM, Coordinator of

REPAR-Cameroon, to set up a Task Force to work alongside the Consultant on the final proofreading of the document, and then to organise a second validation workshop, which this time will provide a report that more accurately reflects the situation in Cameroon.

Mathurin ESSAMA



EXTRAIT DU DISCOURS D'OUVERTURE DES TRAVAUX DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Hon. Hilarion ETONG, 1^{er} Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun

« Cet engagement fortement salué par tous les Etats et Peuples du Monde, a posé les fondements qui doivent guider les actions chaque fois qu'il est question de penser un processus d'utilisation de l'environnement et d'exploitation des ressources naturelles. C'est donc un nouveau défi. Comme cela vient d'être souligné, l'adhésion du Cameroun à la diplomatie environnementale et les prises de parole fortes du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA à ce sujet, sont l'un des marqueurs les plus retentissants de cette volonté. En fait, pour le Cameroun, il est clair que les principes et exigences de durabilité doivent être au cœur des politiques publiques. »

3^{ra} Conferencia Internacional de Parlamentarios sobre la Gestión Sostenible de los Ecosistemas Forestales de África Central (REPAR-AC) ampliada a la Conferencia de Presidentes de la Red de Alianzas Parlamentarias para la Seguridad Alimentaria y Nutricional (RAPAC-SAN)

DECLARACIÓN PARLAMENTARIA DE LIBREVILLE SOBRE LA DIPLOMACIA PARLAMENTARIA A FAVOR DE LA GESTIÓN SOSTENIBLE DE LOS BOSQUES Y LA AGRICULTURA ECOLÓGICA AL SERVICIO DE LA SEGURIDAD ALIMENTARIA Y NUTRICIONAL EN ÁFRICA CENTRAL

Los parlamentarios de la subregión África Central, miembros de la Red Parlamentaria para la Gestión Sostenible de los Ecosistemas Forestales de África Central (REPAR-AC) y de la Red Alianza Parlamentaria para la Seguridad Alimentaria y Nutricional (RAPAC-SAN);

Refiriéndose a los compromisos suscritos en la Declaración de los Jefes de Estado de África Central del 17 de marzo de 1999 sobre la conservación y la gestión sostenible de los bosques de África Central, conocida como la Declaración de Yaundé;

Recordando el Tratado de 2005 relativo a la conservación y la gestión sostenible de los ecosistemas forestales de África Central por el que se crean la Comisión de los Bosques de África Central y el Plan de Convergencia subsecuente;

Recordando los compromisos internacionales en materia de seguridad alimentaria y nutricional;

Consientes de la urgente necesidad de conservar y gestionar de forma sostenible los ecosistemas forestales de África Central, que son un importante recurso natural para las generaciones presentes y futuras y un patrimonio de la humanidad;

Reconociendo los esfuerzos realizados por los Parlamentos de la subregión para alcanzar los objetivos de conservación y de gestión sostenible, así como los importantes logros ya alcanzados;

Reconociendo que a causa del cambio climático, la subregión está hoy sometida a amenazas sin precedentes, como la desecación del Lago Chad y el avance del desierto;

Convencidos de que la gestión sostenible de los recursos forestales puede contribuir de manera más significativa al desarrollo económico, social y cultural de los países de la subregión, así como a la protección de la seguridad alimentaria y nutricional de los pueblos;

Basándose en la Resolución 54/214 del 1 de febrero de 2000 por la que la Asamblea General de las Naciones Unidas ratificó la Declaración de Yaundé antes mencionada e invitó a la comunidad internacional a apoyar a los países de la Cuenca del Congo en sus esfuerzos de conservación y de gestión sostenible;

Consientes del papel central de los parlamentarios en la realización de los esfuerzos de conservación y gestión sostenible, en particular mediante la elaboración de leyes, el control político y la diplomacia parlamentaria;

Considerando la reforma institucional en curso en la Comunidad Económica de los Estados de África Central (CEEAC) y sus implicaciones en materia de la acción parlamentaria;

Reafirmando su adhesión a la política promovida por los Jefes de Estado de África Central y su compromiso común de contribuir plenamente a su aplicación;

Formulan las siguientes peticiones:

1. En relación con la REPAR :

Para los Jefes de Estado de la CEEAC,

- Seguir militando al nivel internacional para un mejor reconocimiento de la Cuenca del Congo como principal pulmón de la biosfera;
- Finalizar la institucionalización del mecanismo de financiación sostenible de la CEEAC y de desarrollo comunitario;
- Fomentar la entrada en vigor de la Decisión del 18 de septiembre de 2020 por la que se prohíbe la exportación de madera en forma de troncos;
- Implementar el Marco Mundial post 2020 sobre la Biodiversidad;
- Reforzar la defensa con destino a los países del Norte para el respeto de los compromisos, especialmente financieros, en la lucha contra el cambio climático;
- Acelerar el proceso de elaboración y aplicación de los Planes Nacionales de Uso del Suelo;
- Acelerar el proceso de creación de nuevas áreas protegidas, incluidas las transfronterizas, y reforzar su sistema de gestión, teniendo en cuenta la protección de los derechos humanos;
- Proporcionar apoyo político, técnico y logístico a las iniciativas destinadas a asegurar y rehabilitar el Lago Chad y restaurar los paisajes de la subregión de acuerdo con los compromisos del AFR100;

- Desarrollar en los países de África Central las capacidades endógenas necesarias para implementar un mecanismo de acceso a la financiación climática;
- Implicar a los parlamentarios y promover la creación del Parlamento de la Comunidad apoyándose en las redes interparlamentarias existentes;
- Apoyar la afiliación de la REPAR-AC al futuro Parlamento de la Comunidad en el marco de la reforma de la CEEAC;
- Reconocer a la REPAR-AC y a sus Secciones nacionales como organizaciones de utilidad pública.

Para las Cámaras parlamentarias

- Reforzar y formalizar el apoyo al funcionamiento de la REPAR-AC y de sus secciones nacionales;
- Otorgar mandato a la REPAR-AC para actuar en nombre de los Parlamentos miembros con todos los actores de la gestión sostenible de los bosques y del medio ambiente para un mejor desempeño de la acción parlamentaria en este ámbito;
- Fortalecer a las comunidades para mejorar el acceso a la financiación climática, en particular implicando a los Parlamentos;

Para la Coordinación Regional de la REPAR-AC

- Implementar estrategias para hacer operativas todas las Secciones Nacionales;
- Establecer asociaciones estratégicas para un aumento de los recursos dedicados a la realización de las actividades;
- Finalizar las acciones encaminadas al fortalecimiento institucional de la REPAR;
- Organizar reuniones parlamentarias sobre diplomacia medioambiental en colaboración con parlamentarios de otros macizos forestales tropicales.

Para los proveedores de financiamiento, socios en el desarrollo y otras partes interesadas

- Reforzar el mecanismo de apoyo a las acciones subregionales en el ámbito de la conservación, gestión sostenible de los recursos forestales, lucha contra el cambio climático y consideración de las cuestiones emergentes;
- Apoyar la implementación de un programa regional para el desarrollo de la diplomacia medioambiental parlamentaria;
- Sostener el establecimiento de un Programa de apoyo al desarrollo de los textos y del derecho del medio ambiente y de los recursos naturales;
- Apoyar la elaboración de estrategias y leyes comunitarias sobre el desarrollo rural;
- Proporcionar a la REPAR-AC el apoyo necesario para la elaboración y la aplicación de programas parlamentarios, en particular en los ámbitos de la conservación de la biodiversidad, la gestión sostenible de los bosques, la lucha contra la desertificación, la prevención de los conflictos Hombre-Fauna, los crímenes contra la fauna, la lucha contra el cambio climático y la promoción de "One Health", la silvicultura urbana, la agrosilvicultura, ...
- Aumentar las actividades de capacitación de los parlamentarios en cuestiones medioambientales y forestales.

2. Con respecto a la RAPAC-SAN

- **Continuar e intensificar** la asociación con las organizaciones del Sistema de las Naciones Unidas, incluida la FAO, y las organizaciones subregionales, en particular la CEEAC, para apoyar a los Estados de la subregión en la realización de los objetivos y el respeto de los compromisos internacionales antes mencionados;
- **Establecer** un diálogo tripartito entre el gobierno, el parlamento y los socios técnicos y financieros para evaluar las políticas públicas en materia de seguridad alimentaria y nutricional;
- **Establecer** un programa subregional de parlamentarios sobre la seguridad alimentaria y nutricional;

- **Crear e dinamizar** sinergias entre los parlamentos de la subregión, los miembros de la RAPAC-SAN, desarrollando programas de cooperación para parlamentarios y funcionarios parlamentarios para una mejor divulgación y un intercambio eficaz de buenas prácticas alimentarias y nutricionales;
- **Incrementar** la colaboración con las organizaciones de la sociedad civil, los movimientos juveniles y las organizaciones femeninas, con vistas a desarrollar programas conjuntos y transversales, a fin de hacer más accesible la información sobre la seguridad alimentaria y nutricional para la población en general y para los grupos más vulnerables en particular, y de realizar acciones específicas;

Los parlamentarios de la RAPAC-SAN invitan a la nueva Junta directiva a incluir la seguridad alimentaria y nutricional como prioridad en el agenda de las grandes reuniones internacionales.

Concluida su estancia, los parlamentarios agradecieron a **Su Excelencia Señor Ali BONGO ONDIMBA**, Presidente de la República de Gabón, a las Altas Autoridades de la República, así como a todo el pueblo gabonés, por la cálida acogida y todas las facilidades puestas a su disposición para el buen desarrollo de sus trabajos.

Encargan a sus respectivos Oficios que velen por la aplicación de las recomendaciones de la presente Conferencia y expresan su deseo de celebrar la cuarta Conferencia de la REPAR en los plazos previstos.

Dado en Libreville, el 28 de febrero de 2023

Firmaron los Presidentes de las Cámaras o sus Representantes respectivos

Labour Day 2023

Another opportunity for REPAR to strengthen social cohesion among its staff

After the trip to Kribi by REPAR Sport, the Network's employees met again on Monday 1st May 2023 in Yaounde, to commemorate the international day dedicated to workers' rights.



As in many companies, the 2023 labour day was celebration in REPAR. The staff got together to give a festive flavour to the commemoration of the day dedicated to them.

The theme of the celebration was "Resilience and decent work: working together in the world to improve living conditions and social inclusion". According to REPAR staff, this theme reflected their day-to-day experience within the Network. Not only does the Regional Coordinator promote a family-like atmosphere within the organisation, but he also listens to his staff and provides them with performance-oriented working conditions.

With this in mind, the Hon. J. J. ZAM, who was unable to attend, mobilised the administrative and financial sector of REPAR to take charge of the festivities of the 137th International Labour Day. By so doing, the Coordinator demonstrated his Institution's commitment to the norms and exigencies of international standards of labour.

The Network's staff, proudly wearing their REPAR colours and charter, celebrated the occasion in a convivial atmosphere. These fervent defenders of the environmental cause wanted to give a special touch to the event by organising the festivities not at REPAR's headquarter in Yaounde, but in a local restaurant.

The 2023 edition of Labour Day was a great success. The joy visible on the faces of the guests was a clear indication of the staff's level of satisfaction. This moment of sharing gave staff from different categories the opportunity to strengthen their sense of togetherness. Counting the two days spent in Kribi in prelude to the 137th celebration of International Workers' Day, REPAR's staff had three full days of activities, culminating on May 1.

Through the voice of Mrs Elisabeth NTSAMA, Administrative and Financial officer of REPAR, the staff wanted to say a big thank you to the Regional Coordinator for having made them, privileged workers. Isn't it often said that "those who say thank you ask for more"? It was a pleasure to meet up again with colleagues and enjoy new experiences !

Rose Jocelyne Ebah



REPAR SPORT

Les membres en mode découverte !

Inspirée par la réussite élatante en 2022 de la visite du site éco-touristique d'Ebogo dans la partie sud de la region du Centre Cameroun, la branche sportive du Réseau, appuyée par le Coordonnateur Régional, s'est rendue cette année, du 29 au 30 Avril, dans la ville balnéaire Kribi, question de recharger les batteries.





La descente dans la ville balnéaire Kribi, rentre dans une campagne de mobilisation des énergies en vue de booster l'efficacité au travail des personnels. La première expérience on ne le dira jamais assez, a été d'une très grande réussite comme en témoigne le niveau de renfermissement de l'esprit d'entreprise au Secrétariat Technique du REPAR après la visite du site écotouristique d'Ebogo. Dans l'optique de scruter toujours les sources de motivation du personnel, le Coordonnateur Régional ensemble avec les responsables de REPAR Sport, ont choisi la célèbre côte balnéaire camerounaise de Kribi.

Partie de Yaoundé au petit matin du 29 Avril 2023, la délégation conduite par Guy Evina Ndounga, président de l'association est arrivée après environ six heures de route sans escales. C'est à peine les valises déposées, que le programme de l'excursion a été entamé. Les premières images des merveilles

de dame nature ont laissé place à de l'admiration. La délégation surexcitée à l'idée de vivre des rares moments à Kribi, ne demandait qu'à dérouler les activités malgré la fatigue. Même ceux qui dans cette délégation, ont eu à séjourner auparavant dans la ville, étaient tout aussi émerveillés et débordaient d'enthousiasme ; la transformation de la ville à chacun des voyages était perceptible.

Pour son tout premier arrêt, la délégation a effectué une visite guidée au Port Autonome de Kribi, situé à 35 km au sud du centre-ville. Ce gigantesque complexe industriel portuaire abrite un port en eau profonde qui borde le golfe de Guinée et l'océan Atlantique. Le temps courrait ci vite, tellement il y avait à voir et à revoir. Malheureusement, il fallait mettre un terme à la première journée pour se préparer à affronter le lendemain qui somme toute, était aussi chargé.

C'est par une marche sportive dans les artères de la ville de Kribi avec un détour du côté de la plage, que la délégation a démarré la journée. Il s'est agi d'une mise en condition physique en prélude au match de football qui allait avoir lieu dans l'après-midi entre le REPAR Sport et les enseignants du lycée Bilingue de la ville éponyme ; rencontre qui s'achèvera sur un score de 1 but à zéro en faveur des enseignants. Une victoire des enseignants qui n'occulte pas la brillante prestations des joueurs de REPAR Sport.

C'est par cette rencontre de football que l'excursion de Kribi a pris fin. Une fois encore, la réussite a été au rendez-vous et les objectifs d'inclusion, fraternité et de visibilité si chers au Coordonnateur Régional atteints.

Rose Jocelyne Ebah



3ª Conferência Internacional de Parlamentares sobre a Gestão Sustentável dos Ecossistemas Florestais da África Central (REPAR-AC) expandida para a Conferência dos Presidentes da Rede de Alianças Parlamentares para a Segurança Alimentar e Nutricional (RAPAC-SAN).

DECLARAÇÃO PARLAMENTAR DE LIBREVILLE SOBRE DIPLOMACIA PARLAMENTAR A FAVOR DA MANEJO SUSTENTÁVEL DAS FLORESTAS E DA AGRICULTURA ECOLÓGICA A SERVIÇO DA SEGURANÇA ALIMENTAR E NUTRICIONAL NA ÁFRICA CENTRAL.

Os parlamentares da sub-região da África Central, que são membros da Rede de Parlamentares para a Gestão Sustentável dos Ecossistemas Florestais da África Central (REPAR-AC) e da Rede de Alianças Parlamentares para a Segurança Alimentar e Nutricional (RAPAC-SAN);

Referindo-se aos compromissos assumidos na Declaração dos Chefes de Estado da África Central de 17 de março de 1999 sobre a conservação e a gestão sustentável das florestas da África Central, chamada de Declaração de Yaoundé;

Recordando o Tratado de 2005 sobre a conservação e gestão sustentável dos ecossistemas florestais da África Central, instituindo a Comissão das Florestas da África Central e o subsequente Plano de Convergência;

Recordando os compromissos internacionais relacionados à segurança alimentar e nutricional;

Consientes da urgência em preservar e manejar de maneira sustentável os ecossistemas florestais da África Central, que representam uma valiosa riqueza natural para as gerações atuais e futuras, bem como um patrimônio para toda a humanidade;

Reconhecendo os esforços dos parlamentos da sub-região para atingir os objetivos de conservação e gestão sustentável, bem como as conquistas significativas já alcançadas;

Reconhecendo que a causa, devido às mudanças climáticas, a sub-região está enfrentando

ameaças sem precedentes, como a seca do Lago Chade e a expansão do deserto;

Convencidos de que a gestão sustentável dos recursos florestais pode desempenhar um papel ainda mais importante no desenvolvimento econômico, social e cultural dos países da sub-região, além de proteger a segurança alimentar e nutricional das populações;

Baseando-se na Resolução 54/214 de 1º de fevereiro de 2000, pela qual a Assembleia Geral das Nações Unidas endossou a Declaração de Yaoundé mencionada acima e incentivou a comunidade internacional a apoiar os países da Bacia do Congo em seus esforços de conservação e gestão sustentável;

Consientes da importância central dos parlamentares na realização dos esforços de conservação e gestão sustentável, em particular através da elaboração de leis, do controle político e da diplomacia parlamentar;

Considerando a atual reforma institucional em andamento na Comunidade Econômica dos Estados da África Central (CEEAC) e as suas consequências para a ação parlamentar;

Reafirmando o seu compromisso com a política promovida pelos Chefes de Estado da África Central e seu compromisso comum de contribuir plenamente para sua realização;

Formulam as seguintes solicitações:

1. Em relação ao REPAR:

Aos Chefes de Estado da CEEAC,

- Continuar lutando a nível internacional pela melhor valorização da Bacia do Congo como o principal pulmão da biosfera;
- Finalizar a institucionalização do mecanismo de financiamento sustentável e desenvolvimento comunitário da CEEAC;
- Estimular a aplicação da decisão de 18 de setembro de 2020 que proíbe a exportação de madeira em toras;
- Implementar o Quadro Global pós-2020 sobre Biodiversidade;
- Reforçar a advocacia junto aos países do Norte para o cumprimento dos compromissos, em particular financeiros, no âmbito da luta contra as mudanças climáticas;
- Acelerar o processo de elaboração e implementação dos Planos Nacionais de Afetação de Terras;
- Agilizar o processo de criação de novas áreas protegidas, incluindo aquelas que são transfronteiriças, e fortalecer seu sistema de gestão, levando em consideração a proteção dos direitos humanos;
- Apoiar política, técnica e logisticamente iniciativas para garantir a segurança, restauração do Lago Chade e restauração das paisagens da sub-região de acordo com os compromissos do AFR100;

- Desenvolver capacidades endógenas nos países da África Central para estabelecer um mecanismo de acesso à financiamento climático;
- Envolver os parlamentares e incentivar o estabelecimento do Parlamento da Comunidade com base nas Redes Interparlamentares existentes;
- Apoiar, no âmbito da reforma da CEEAC, a afiliação do REPAR-AC ao futuro Parlamento da Comunidade;
- Reconhecer o REPAR-AC e suas seções nacionais como entidades de utilidade pública.

Para as Câmaras Parlamentares

- Fortalecer e formalizar o apoio ao funcionamento do REPAR-AC e suas seções nacionais;
- Conceder ao REPAR-AC o mandato de interagir em nome dos parlamentos membros com todos os atores envolvidos na gestão sustentável das florestas e do meio ambiente, visando aprimorar a atuação parlamentar nessa área;
- Fortalecer as comunidades para possibilitar um melhor acesso ao financiamento climático, especialmente envolvendo os parlamentos;

Para a Coordenação Regional do REPAR-AC

- Desenvolver estratégias para tornar todas as seções nacionais operacionais;
- Estabelecer parcerias estratégicas visando o aumento dos recursos destinados à execução das atividades.
- Conduzir as ações voltadas para o fortalecimento institucional do REPAR;
- Organizar encontros parlamentares sobre diplomacia ambiental em colaboração com parlamentares de outras regiões de florestas tropicais.

Para os Financiadores, Parceiros de Desenvolvimento e outras partes interessadas

- Fortalecer o sistema de acompanhamento das ações sub-regionais de conservação, gestão sustentável dos recursos florestais, combate às mudanças climáticas e consideração de questões emergentes;
- Apoiar a implementação de um Programa regional voltado para o desenvolvimento da diplomacia ambiental no âmbito parlamentar;
- Apoiar a implementação de um Programa de suporte ao desenvolvimento de legislação ambiental e de recursos naturais;
- Apoiar a elaboração de estratégias e leis comunitárias para o desenvolvimento rural.
- Contribuir com o suporte necessário ao REPAR-AC para a elaboração e implementação de programas parlamentares, com foco especial em conservação da biodiversidade, gestão sustentável das florestas, combate à desertificação, prevenção de conflitos entre humanos e fauna, combate ao crime relacionado à vida selvagem, combate às mudanças climáticas, promoção da Saúde Única, silvicultura urbana, agrofloresta, e outras áreas afins.
- Ampliar as iniciativas de desenvolvimento das capacidades dos parlamentares em assuntos relacionados ao meio ambiente e às florestas.

2. Em relação ao RAPAC-SAN

- **Prosseguir e intensificar** a parceria com organizações do Sistema das Nações Unidas, incluindo a FAO, e organizações sub-regionais, como a CEEAC, com o propósito de apoiar os Estados da sub-região a alcançarem os objetivos e cumprir os compromissos internacionais mencionados anteriormente;
- **Estabelecer** um diálogo tripartite entre governo, parlamento e parceiros técnicos e financeiros para avaliar as políticas públicas relacionadas à segurança alimentar e nutricional;
- **Implementar** um Programa sub-regional destinado aos Parlamentares sobre segurança alimentar e nutricional;

- **Estabelecer e fortalecer** as sinergias entre os Parlamentos da sub-região e os membros do RAPAC-SAN, e ao mesmo tempo desenvolver programas de cooperação para parlamentares e funcionários parlamentares, visando uma melhor divulgação e compartilhamento eficiente das boas práticas alimentares e nutricionais;
- **Reforçar** a colaboração com organizações da sociedade civil, movimentos juvenis e organizações femininas, com o propósito de desenvolver programas conjuntos e abrangentes, por um lado, com o intuito de tornar a informação sobre segurança alimentar e nutricional mais acessível às populações em geral, e especialmente às camadas mais vulneráveis, e por outro lado, realizar ações direcionadas.

Os parlamentares do RAPAC-SAN solicitam à nova Direção que priorize a segurança alimentar e nutricional na agenda dos principais encontros internacionais.

Ao final de sua estadia, os parlamentares expressam seu agradecimento a **Sua Excelência, o Senhor Ali BONGO ONDIMBA**, Presidente da República do Gabão, às Altas Autoridades da República e a todo o povo gabonês, pelo acolhimento caloroso e pelas facilidades disponibilizadas para o bom andamento dos trabalhos.

Eles instruem suas respectivas Direções a garantir a implementação das recomendações resultantes desta conferência e expressam o desejo de realizar a quarta Conferência do REPAR dentro do prazo estabelecido.

Feito em Libreville, em 28 de fevereiro de 2023.

Assinaram os Presidentes das Câmaras ou seus respectivos Representantes



REPARNews

News Magazine of the Network of Parliamentarians
for the Sustainable Management of Forest Ecosystems in Central Africa

